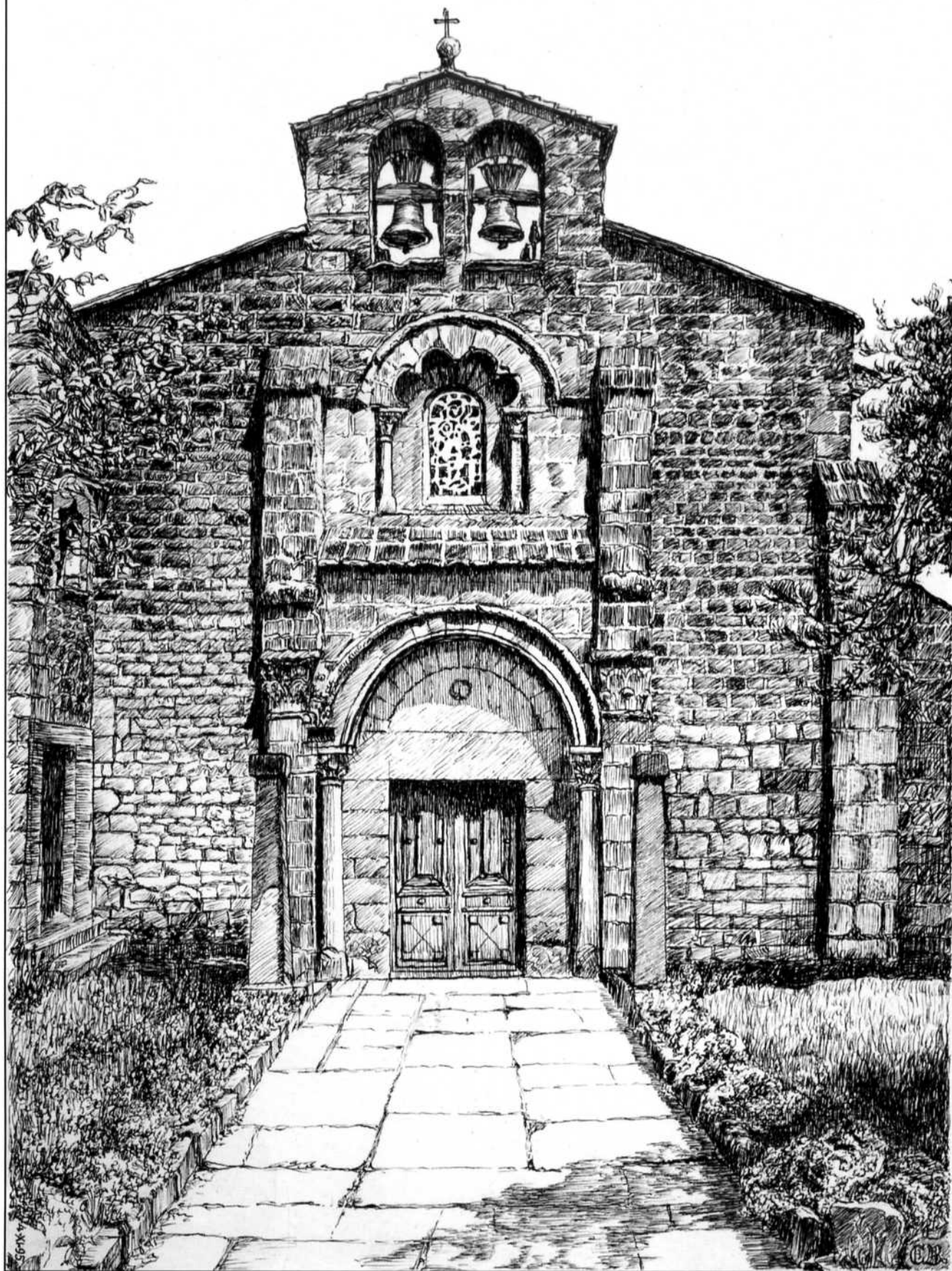


N° 4 - 1995



*Eglise de l'ancien prieuré Sainte-Agnès à la Motte-de-Galaure*

*Dessin : Emile Boissier*

Bulletin trimestriel  
(nouvelle série)

## ETUDES DROMOISES

Edité par l'Association  
Universitaire d'Etudes  
Drômoises

# ETUDES DRÔMOISES

Revue trimestrielle - N° 4 - 1995

(publiée avec l'aide du Conseil général de la Drôme)

Prix de ce numéro ..... 50 F

Prix de l'abonnement (année civile) ..... 150 F

- Adresser :
- 1) les demandes d'adhésion et leur règlement, les cotisations, les changements d'adresse,
  - 2) les commandes de numéros antérieurs (voir : page 47)  
à M. Henri CHAFFAL, trésorier de l'A.U.E.D., 41, rue Chorier, 26000 VALENCE  
(chèques libellés à l'ordre de : A.U.E.D. VALENCE).
  - 3) toute autre correspondance à :  
M. Fernand MONTEILLET, secrétaire de l'A.U.E.D., 13, avenue de l'Yser, 26000 VALENCE.
  - 4) les manuscrits retenus pour la publication à :  
M. Emile BOISSIER, secrétaire adjoint, 13, rue Hugues-Lebon, 26000 VALENCE.

## SOMMAIRE

	Pages	
LA GALAURE (II)		
25 juin 1995 : sortie annuelle d'études de l'A.U.E.D	F. MONTEILLET	
Découverte de la Galaure .....	E. BOISSIER	2
La visite de la manufacture Revol Porcelaine .....	E. BOISSIER	4
Les trois églises visitées le 25 juin 1995 : la problématique .....	H. DESAYE	7
La halle du Grand-Serre .....	L. FIGUET	19
L'hydrologie de la Galaure .....	F. DOLS	20
L'agriculture de la Galaure .....	C. GARDELLE et F. MONTEILLET	22
Une papeterie dans la Galaure : la Ferrandinière .....	G. LEYDIER	26
Ô ma Galaure, tu es bien devenue pâlotte ! .....	C. GARDELLE	30
Valence au X <sup>e</sup> siècle .....	C. FRACHETTE	34
NOTES DE LECTURE		
«Montélimar, première République-premier Empire (1792-1815)» .....	P. ANDRIEU	42
Livres, revues et périodiques reçus .....	F. MONTEILLET E. BOISSIER	42
COMMUNIQUÉ : Conférences de l'Université inter-âges .....		45
NUMÉROS DE LA REVUE DISPONIBLES.....		47

### VEUILLEZ NOTER SVP !

L'assemblée générale annuelle de l'AUED aura lieu  
**le mercredi 6 décembre 1995 à 14 h 30.**  
à la Maison des Sociétés (3<sup>e</sup> étage, salle 31) rue Saint-Jean à Valence.

Elle sera suivie par une conférence de **Monsieur Jean BIOULLÈS**,  
ingénieur à la Direction Départementale de l'Agriculture, sur le thème :  
**«Arbre de vie, arbre de survie».**

## 25 JUIN 1995 : SORTIE ANNUELLE D'ÉTUDES DE L'A.U.E.D. DÉCOUVERTE DE LA GALAURE

Beau temps. A 8 heures, place Aristide-Briand, les participants valentinois sont au rendez-vous. Le car se dirige d'abord sur Romans puis sur Tain-l'Hermitage où il complète l'effectif. A Saint-Vallier nous découvrons notre fil conducteur de la journée : la rivière Galaure et Fernand Monteillet signale les points intéressants. Ce sont d'abord les arbres remarquables du parc de l'hôpital : cyprès chauve et ginkgo biloba. Dans les gorges de Rochetaillée, M. Wullschleger, complétant sur le terrain les informations de son article paru dans le numéro précédent des Etudes drômoises (n° 3-1995), rappelle la difficile traversée du petit massif de roches anciennes isolé sur la rive gauche du Rhône. Un arrêt lui permet de présenter le très beau méandre de la rivière au niveau de la chapelle de Notre-Dame de Vals. Il convie les amateurs de géographie à une excursion jusqu'à la chapelle de Sainte-Euphémie qui domine le site.

Après quelques difficultés dues à des travaux routiers, nous parvenons au premier rendez-vous de nos visites : l'usine de porcelaine Revol à Saint-Uze (on trouvera ci-après un compte rendu détaillé de cette visite).

A la Motte-de-Galaure, une petite route nous permet d'accéder au belvédère portant l'église Sainte-Agnès qui fut celle d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Tournus. De là on découvre le bel élargissement de la vallée bordée de douces collines boisées, paysage que M. Wullschleger commentera pour nous après la visite du monument. Nous y sommes accueillis par M. Brunet qui s'intéresse activement à la conservation et à la restauration de l'édifice. C'est M. Desaye qui oriente notre observation des détails architecturaux de l'église et du cloître contigu, tout en retraçant l'histoire du prieuré<sup>(1)</sup>. Avant de quitter les lieux, M. Gardelle évoque l'évolution de l'agriculture dans cette riche région<sup>(2)</sup>.

En passant à Châteauneuf-de-Galaure, la vue des imposants bâtiments couronnant la colline nous conduit à évoquer Marthe Robin dont la renommée a permis de les édifier.

L'arrivée tardive sur les lieux du pique-nique, à Hauterives, ne nous permet malheureusement pas de rencontrer Monsieur le Maire qui nous avait offert gracieusement une salle en cas de mauvais temps. La journée bien ensoleillée rend très agréable la halte dans le beau parc qui entoure le château du XVII<sup>e</sup> siècle, propriété de la Ville, où elle organise de très intéressantes expositions artistiques. Ceux d'entre nous qui ne connaissaient pas les lieux découvrent avec admiration le grand cèdre du Liban qui règne sur le parc et avec surprise la piscine d'eau salée voisine, réalisation rendue possible par les installations de Tersanne<sup>(3)</sup> (c'est à Hauterives que se trouve le siège social des salines).

Nous quittons Hauterives à l'heure prévue pour rejoindre le Grand-Serre, village bâti sur une longue crête qui sépare les vallées de la Galaure, au sud, de son affluent le Galaveyson, au nord. Depuis ce belvédère, M. Wullschleger pourra à son aise souligner le caractère nettement pastoral et forestier de cette partie amont de la vallée de la Galaure. Grâce à l'obligeance de M. le curé et de son secrétariat, nous avons le libre accès à l'église paroissiale Saint-Mamert dont M. Desaye assure la présentation et conclut au caractère très composite du monument qui porte la marque de travaux s'étalant du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>(4)</sup>. Suit une visite du bourg qui permet de découvrir la belle halle du XIV<sup>e</sup> siècle, les linteaux sculptés de quelques portes ainsi que certains chapiteaux d'inspiration grotesque pour l'un et effrontément triviale pour l'autre. Sur la place de l'église, devant le monument de Bizarelli, Monsieur Gardelle évoque la personnalité et l'action de cette célébrité politique locale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour accéder au lieu de la dernière visite programmée, nous traversons l'épaisse forêt de Chambaran. De nombreux panneaux nous rappellent l'existence d'un important camp militaire qui restreint la liberté des promeneurs dans

(1) Voir page 7 de ce numéro l'article de M. Desaye : *Les trois églises visitées le 25 juin 1995 : la problématique.*

(2) Voir page 22 : Charles Gardelle et Fernand Monteillet : *L'agriculture de la Galaure.*

(3) Voir l'article de M<sup>me</sup> Thomas : *Etude géologique de la Galaure et du plateau de Chambaran* dans le n° 3-1995 de notre revue, page 9. On peut aussi se reporter au n° 2-1975 du bulletin de l'A.U.E.D. : on y trouvera, sous le titre : *Le stockage souterrain de gaz naturel à Tersanne*, une autre étude très complète par M<sup>me</sup> Thomas (pp. 18 à 24).

(4) Voir la note 1.

cette vaste étendue forestière où dominent les taillis de châtaigniers. Par le versant nord du plateau, dominant la dépression iséroise de la Bièvre, séparée de la Valloire drômoise à l'ouest par l'arc morainique de Thodure-Faramans, nous gagnons le vallon verdoyant où se cache la remarquable église Saint-Pierre de Marnans. Le porche, caractérisé par une sobriété distinguée, retient notre attention et la vaste nef à l'austérité cistercienne nous saisit par son ampleur et ses nobles proportions. M. Desaye en étudie le caractère architectural très homogène et s'attarde ensuite sur les inscriptions lapidaires que portent les murs extérieurs de l'abside (on en trouvera l'étude détaillée dans l'article déjà cité).

Revenant d'abord sur Viriville, nous gagnons Roybon et franchissons à nouveau le plateau de Chambaran pour retrouver la haute vallée de la Galaure. La route de crête par laquelle nous rejoindrons Romans nous permet de découvrir en plusieurs points le vaste panorama de la vallée de l'Isère et du Vercors septentrional dont M. Wullschleger, passionné par ces montagnes qu'il connaît dans leurs moindres détails, nous signale les accès, portails de la forteresse aménagés par les hommes au prix de grands efforts : les Ecouges, les gorges du Nant et les trouées célèbres de la Bourne, des Goulets et de Combe Laval. Enfin, au sud, nous découvrons dans toute son étendue cette annexe du massif qu'est le golfe du Royans.

Passé le col de la Madeleine, la route domine le petit bassin de Saint-Antoine dont, sous des angles divers, nous découvrons l'agglomération serrée et la façade gothique de la très belle église abbatiale. Nous quittons les hautes terres par le village de Montagne et retrouvons la Drôme, ravis de ce parcours qui, de Saint-Vallier à Romans, nous a offert une grande variété de paysages souvent charmants, parfois mystérieux et, sur la fin, grandioses.

Fernand MONTEILLET et Emile BOISSIER

## LA VISITE DE LA MANUFACTURE REVOL PORCELAINE

Nous sommes accueillis très aimablement par M. Desproges, ancien Directeur commercial de l'entreprise, et par M. Git, responsable des magasins et de la réception des groupes. M. Desproges nous consacra plus de deux heures de son temps pour une visite commentée de l'usine. Sa parfaite connaissance du sujet, la clarté de ses explications et sa complaisance à satisfaire notre curiosité ont vite séduit l'ensemble de notre groupe qui suivra de bout en bout la visite avec un vif intérêt.

\*  
\* \*

Un rapide historique de l'entreprise, qui a fêté son bicentenaire en 1989, nous apprend que les fondateurs, les frères Revol, avaient créé à Ponsas une poterie artisanale qui utilisait le kaolin de Saint-Barthélemy-de-Vals. Le succès est rapide et, dès 1800, Joseph Revol transfère la poterie à Saint-Uze où elle acquiert le rang de manufacture. Sa production est, dès cette époque, axée sur les ustensiles culinaires en «grès» dont la matière première est constituée, pour l'essentiel, de kaolin et de feldspath, cette roche plus fusible que les argiles donnant à la cuisson un matériau plus solide et plus imperméable que la faïence.

Notre siècle voit, avec l'extension de l'entreprise, l'évolution des techniques : mécanisation du façonnage qui connaît des procédés nouveaux, transformation des fours liée à l'emploi de combustibles de plus en plus efficaces et pratiques : du bois de chêne des origines on passe au charbon, puis au fioul, pour aboutir au gaz naturel.

Une phase capitale dans la vie de l'entreprise se situe vers 1970 : la production est orientée vers la *porcelaine blanche* pour la cuisine et pour la table, l'objectif étant de conquérir la clientèle des collectivités et de l'hôtellerie (c'est ainsi qu'actuellement Revol Porcelaine fournit des compagnies de navigation aérienne en ustensiles de restauration). Les nouveaux produits ont atteint maintenant des niveaux de qualité inconnus jusqu'ici : solidité, dureté des surfaces, résistance aux hautes températures et aux agents chimiques, perméabilité aux ondes caloriques permettant l'emploi des équipements modernes de lavage et de cuisson.

Aujourd'hui l'entreprise emploie 275 personnes et exporte, dans trente-cinq pays, cinquante pour cent de sa production.

\*  
\* \*

Notre guide nous conduit dans les différents secteurs de l'usine et, pièces en mains, nous initie aux différents procédés de fabrication. Pour beaucoup d'entre nous c'est une découverte pleine de surprises : ici s'efface l'image du potier assis devant son tour et faisant jaillir de ses mains les formes modelées.

Parmi les procédés du **façonnage**, phase de la fabrication qui aboutit à l'obtention d'une forme manipulable à partir d'une pâte liquide ou seulement plastique, le **coulage** est celui qui est le moins mécanisé. Il s'applique, en particulier, à la fabrication par moulage des objets dits «fermés» ou aux formes non géométriques pour lesquels le moule ne peut donc être qu'extérieur : le pot à lait en forme de vache que l'on peut voir sur la photo n°1 entre les mains de M. Desproges nous en fournit un bon exemple. Le moule est fabriqué en plâtre à partir d'un *modèle* réalisé à la main dans des matières diverses. Dans notre exemple, il se compose de deux parties qui, jointes avec précision, enferment un creux aux formes de l'objet. Un orifice ménagé sur le haut du moule permet de le remplir d'une pâte liquide appelée *barbotine*. Le plâtre du moule étant poreux, il absorbe l'eau et un dépôt de matières solides tapisse les parois. Quand l'épaisseur de ce dépôt est suffisante (au bout d'une vingtaine de minutes), l'excédent de pâte est versé. On procède alors au démoulage et on laisse sécher la pièce avant la cuisson (photo n° 2).

La version moderne de ce procédé est le **coulage sous pression** : ici le moule est en résine poreuse. Il doit être protégé contre l'éclatement par un dispositif approprié car on injecte la barbotine sous très forte pression (30 bars). En une minute (soit en un temps vingt fois moindre que dans le procédé du coulage) l'eau en excédent a été évacuée à travers le moule et le dépôt a acquis l'épaisseur et la consistance permettant le démoulage.



*Photo n° 1 : M. Desproges tenant une «vache à lait» obtenue par coulage.*



*Photo n° 2 : pièces de porcelaine en cours de séchage.*

Dans la technique du **calibrage** qui s'applique à la fabrication de pièces «ouvertes» (assiettes, bols, etc.), on emploie une pâte malléable. Une quantité déterminée de pâte (*un rondeau*) est placée dans un moule en plâtre dur reproduisant la forme extérieure de l'objet. Ce moule est mis en rotation par la machine et la face interne de la pièce est modelée par la «*tête Roller*», (outil en métal dont la forme a été spécialement usinée pour l'objet fabriqué) qui descend au contact de la pâte.

Enfin, avec le procédé du **pressage mécanique**, les pièces ouvertes ne sont pas formées par rotation mais par compression de la pâte entre la partie *femelle* du moule (en creux) et la partie *mâle* (en relief). Le moule en plâtre synthétique inclut une substance poreuse destinée à faciliter le démoulage par injection d'air comprimé.

Les pièces obtenues par ces divers procédés passent au **finissage** : élimination des bavures aux joints des moules, formage des becs, etc. Cette phase de la fabrication est aussi l'occasion d'un premier contrôle de la qualité. Elle est suivie par l'**émaillage** : l'émail en poudre qui sera vitrifié à la cuisson est déposé sur les pièces soit par «*trempage*», soit par pulvérisation. Une dernière façon consiste à essuyer le pied de la pièce afin qu'elle ne se trouve pas collée à son support dans le four.

La **cuisson** constitue la dernière étape (sauf pour les pièces qui doivent être décorées). Il existe deux types de fours, alimentés au gaz naturel : «*les fours cellulés*» et le «*four tunnel*». Nous n'avons vu que le second : la photo n° 3 donne une idée de sa structure externe et de ses dimensions. Une fois sèches, les pièces sont disposées sur un chariot qui se déplace dans le four, traversant des zones à température variable, la plus élevée atteignant mille huit cents degrés ; le parcours dure de douze à quatorze heures.

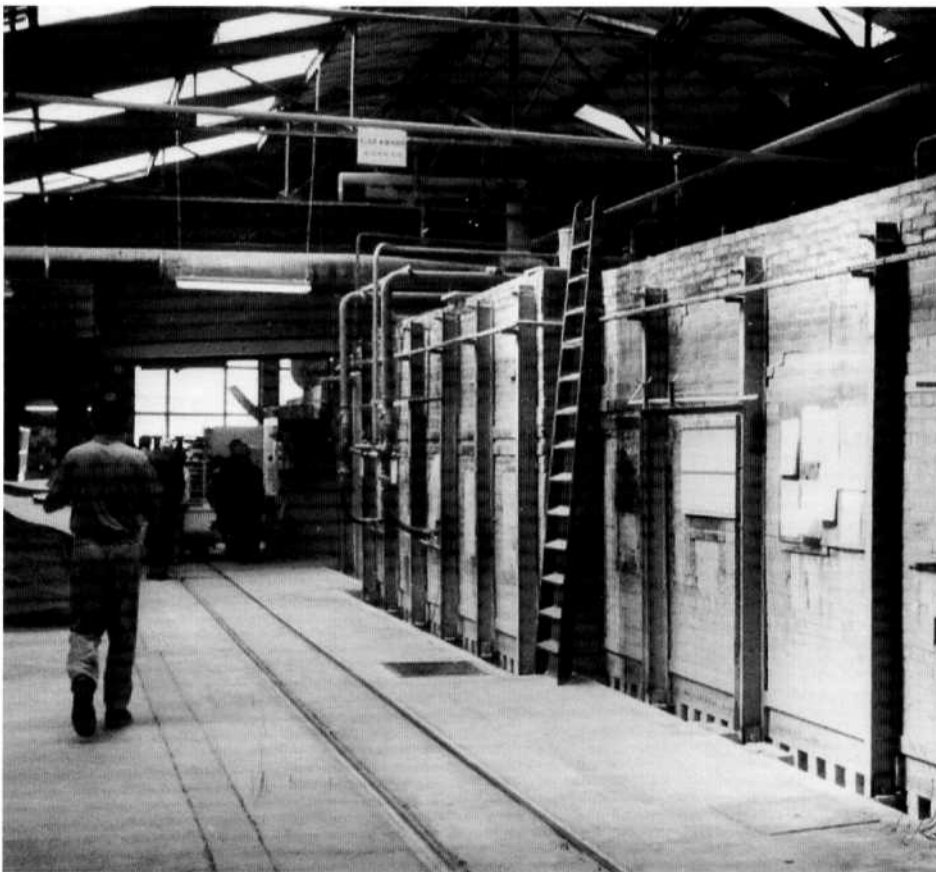


Photo n° 3 : vue latérale du four-tunnel

La majorité des pièces resteront blanches ou de couleurs unies. Celles qui doivent être décorées le seront par transfert de motifs tout prêts ou par application directe (au pinceau, au tampon ou par pulvérisation). Les pièces décorées doivent enfin être soumises à une deuxième cuisson à des températures et avec des durées variables selon la nature chimique des colorants.

\*  
\* \*

Tout au long de cette visite, M. Desproges a eu le souci d'illustrer par des exemples la stratégie commerciale de l'entreprise : évolution des fabrications en fonction des tendances du marché en France et à l'étranger, réduction des coûts de production à chaque stade de la fabrication ou de la commercialisation, maintien de la renommée de Revol Porcelaine par le souci constant de la qualité.

Après une visite au magasin de l'usine et quelques achats, tous

nos collègues se déclarèrent enchantés de cette incursion dans les techniques et dans la vie économique de notre époque. C'était là une ouverture originale pour une journée qui allait être consacrée, pour une grande part, à l'étude des monuments du passé.

Emile BOISSIER  
(texte et photos)

# LES TROIS ÉGLISES VISITÉES LE 25 JUIN 1995 : LA PROBLÉMATIQUE

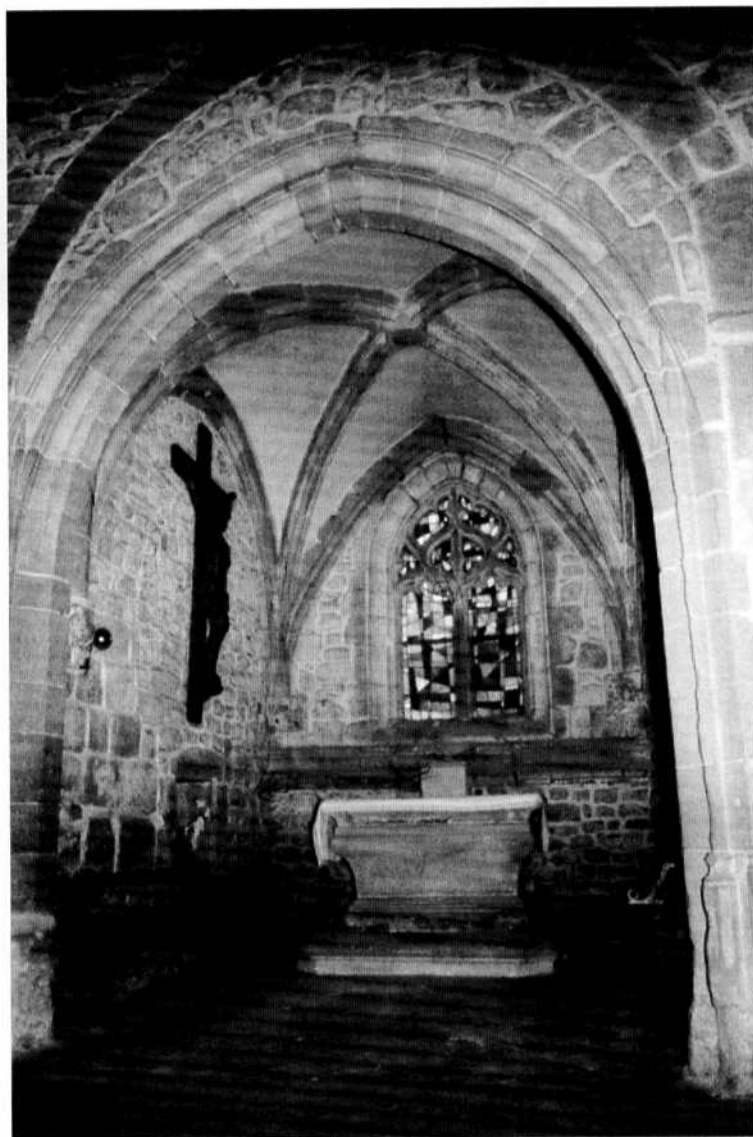
## 1. Sainte-Agnès de la Motte-de-Galaure

Perchée au-dessus du village moderne, restaurée et bien entretenue, accompagnée au nord des vestiges d'un cloître roman réédifié après les guerres de religion, Sainte-Agnès de la Motte-de-Galaure était l'église d'un prieuré dépendant, comme Donzère, Saint-Philibert-d'Albon ou le Val des Nymphes, de l'abbaye de Tournus, mais rien de tournusien n'apparaît dans l'architecture. On notera, dans cet édifice bien à sa place dans son cadre régional, la présence, au sommet des murs gouttereaux, de modillons à copeaux d'origine auvergnate<sup>(1)</sup>, preuve, s'il en fallait, que les bâtisseurs de l'époque romane, tout en travaillant dans un contexte local, savaient trouver leurs sources d'inspiration là où ils l'entendaient.

On verra dans la façade, inscrite à l'Inventaire supplémentaire, un bon exemple de façade *rhodanienne*, avec une fenêtre dont l'arc s'orne de quatre lobes, un tympan non sculpté, qui garde des traces de peinture, une archivoltée décorée de palmettes. On ne peut manquer de faire le rapprochement avec la façade de Chantemerle-les-Blés, où l'on retrouve le polylobe — si fréquent dans la moyenne vallée du Rhône de Lyon à Cruas — et les palmettes, et où l'absence d'un tympan répond à sa manière à la nudité de celui de la Motte.

Au portail s'adossait un porche : il en subsiste le départ de deux arcs au-dessus des pilastres surmontés de chapiteaux corinthien et à feuilles d'eau. Ce porche ancien a été tardivement remplacé par un édicule rustique, depuis démoli<sup>(2)</sup>, qui reposait en avant sur deux piliers rectangulaires encore visibles. Le chapiteau de la colonne qui reçoit au nord la voussure du portail présente, au-dessus d'une collerette de feuilles, un motif bien caractéristique qu'on retrouve à la cathédrale de Valence<sup>(3)</sup> : d'une tige s'épanouissent trois feuilles en palmettes, celles de gauche et de droite animées d'un certain mouvement tournant et surmontées de deux motifs plus minces dotés du même mouvement ; en haut, la tige se termine par une pomme de pin réticulée. Il serait sans doute téméraire de proposer une datation du portail par comparaison avec la cathédrale, le chapiteau de la Motte paraissant moins évolué.

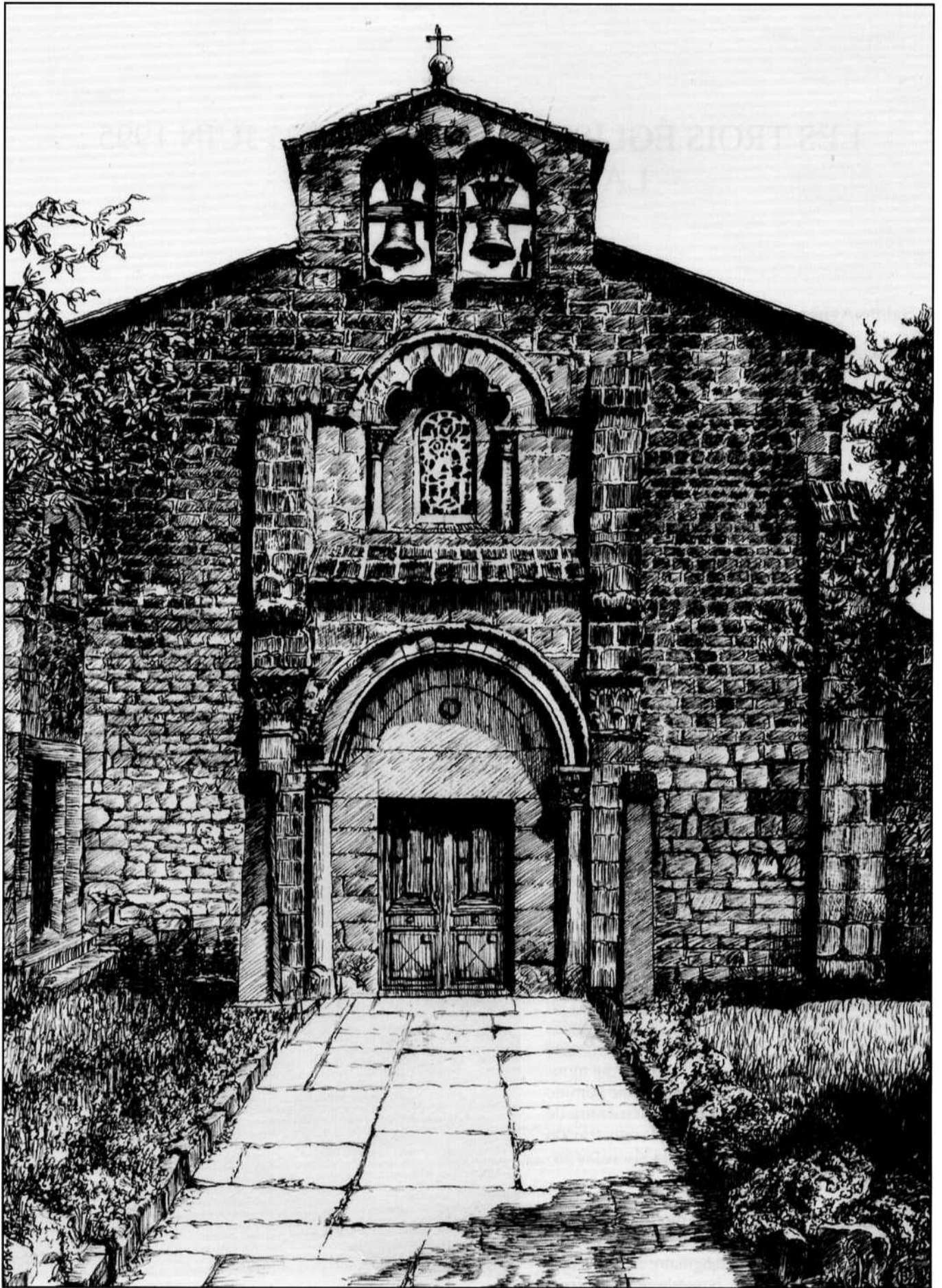
L'église a été profondément modifiée dans ses structures romanes. L'absidiole septentrionale, transformée en chapelle rectangulaire au XV<sup>e</sup> siècle (chapelle Saint-Antoine), possède une fenêtre à remplage flamboyant et les symboles des quatre



*Eglise Sainte-Agnès de La Motte-de-Galaure :  
la chapelle Saint-Antoine du XV<sup>e</sup> s.*

Photo : E. Boissier (1976)

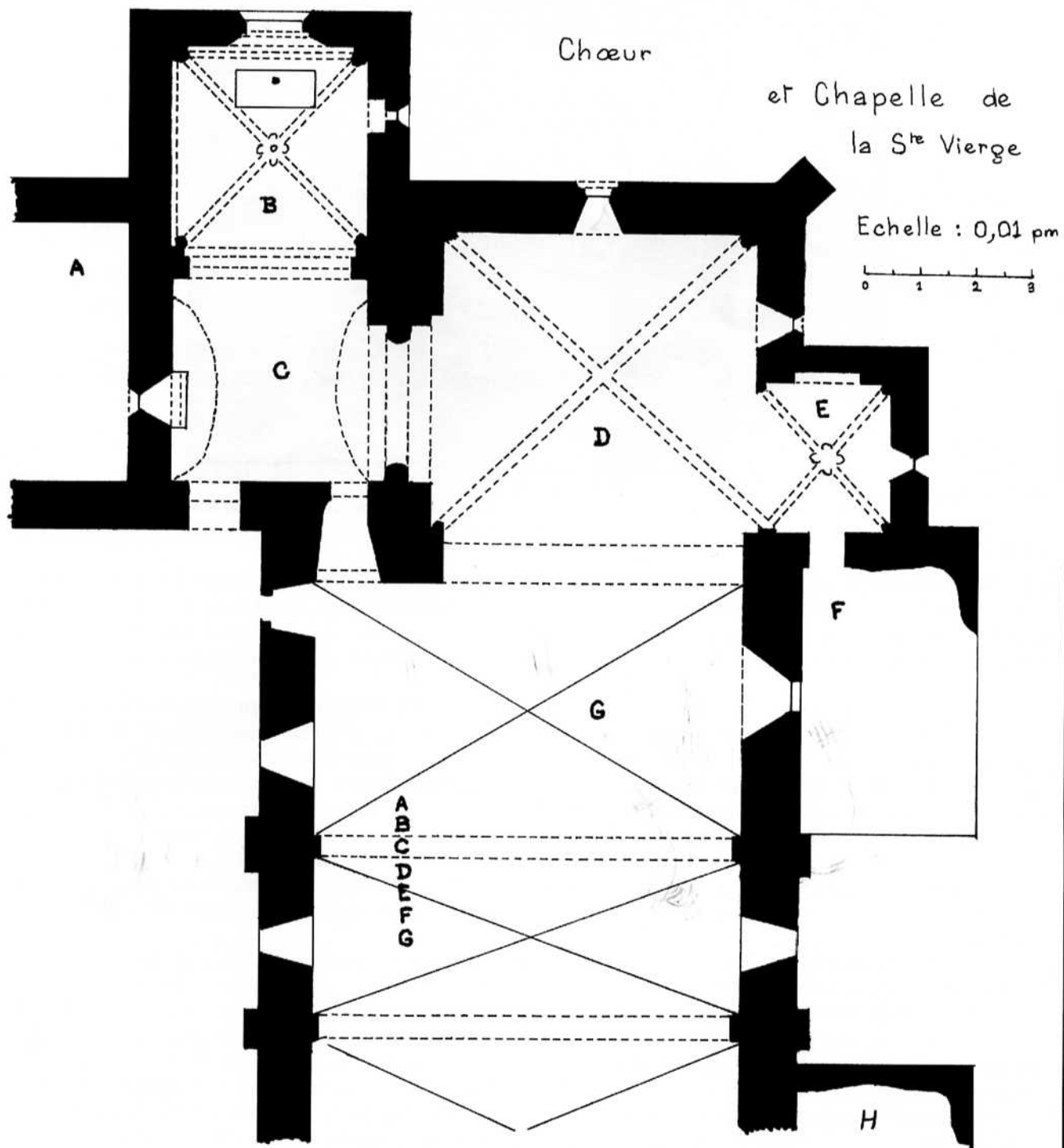




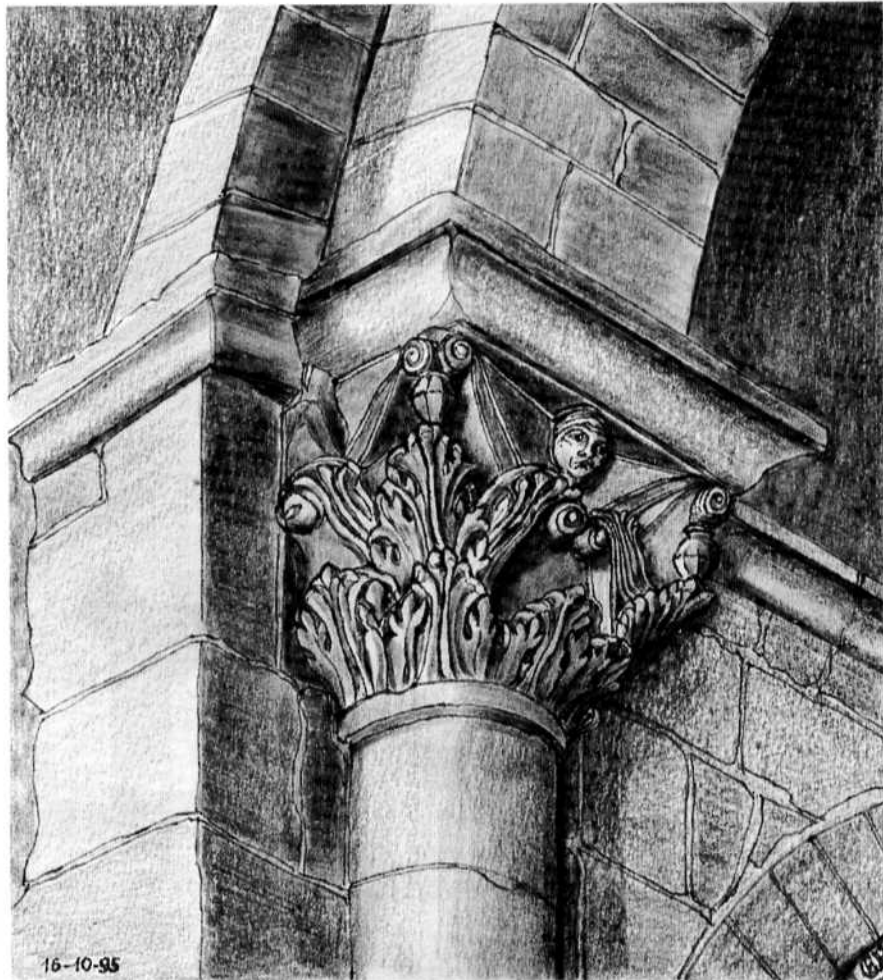
*Eglise de l'ancien prieuré Sainte-Agnès à la Motte-de-Galaure*  
Dessin : Emile Boissier

LA MOTTE DE GALAURE (Drôme)

Chapelle S<sup>t</sup> Antoine



Document aimablement communiqué par l'Agence des Bâtiments de France à Valence.



*Eglise Sainte-Agnès de La Motte-de-Galaure : le chapiteau ouest du croisillon septentrional..*  
Dessin : E. Boissier

évangélistes décorent les corbeaux qui reçoivent les ogives. Les guerres de religion ont provoqué des bouleversements bien plus importants : l'abside, l'absidiole et le croisillon méridionaux ont disparu, remplacés par deux chapelles rectangulaires voûtées dans le style gothique tardif du XVII<sup>e</sup> siècle. En revanche, le croisillon septentrional du transept subsiste dans son état roman, voûté d'un berceau plein cintre, avec deux colonnes engagées surmontées de chapiteaux.

Le chapiteau oriental s'orne de feuilles d'eau et de volutes d'angles. Celui de l'ouest porte, à la base de la corbeille et aux angles, des feuilles côtelées qui, sans présenter la finesse et la souplesse du corinthien antique, valent par leur effet d'ensemble ; des volutes issues du feuillage occupent le centre et les angles de la corbeille. Une tête humaine tient la place du fleuron, le visage lisse et rond, peu expressif mais décoratif, le nez, les narines, la lèvre supérieure et le menton rond bien marqués, un trou creusé au trépan dans le globe oculaire. Une pareille œuvre paraît plus récente que les chapiteaux de la nef de Chantemerle ; la tête, par certains aspects, pourrait se rapprocher de la tête de la Vierge que présente un chapiteau méridional de la nef de Saint-Barnard, à Romans, postérieur à 1134.

Une voûte d'arêtes lancée au XIX<sup>e</sup> siècle couvre la nef. Les murs gouttereaux, renforcés de contreforts extérieurs, sont bâtis en moellons molassiques de petit module, à joints épais, dont les assises paraissent plus régulières en haut qu'en bas.

Si les transformations consécutives aux guerres de religion ont supprimé la croisée du transept, des traces de l'état ancien demeurent au nord, où une petite porte s'ouvre dans le mur qui rétrécit la nef et l'isole du croisillon roman, tandis qu'au sud la disposition symétrique a totalement disparu. On peut supposer<sup>(4)</sup> que deux collatéraux étroits flanquaient la nef romane, comme à Chantemerle, que cet ensemble était voûté, ce que suggère la présence de contreforts aux murs gouttereaux aussi bien qu'à la façade, où ils reproduiraient la division tripartite de l'intérieur. A la reconstruction du XVII<sup>e</sup> siècle, on aurait supprimé les piles et arcades séparant les trois nefs pour n'en faire plus qu'une.

Une telle hypothèse apparaît manifestement comme très vraisemblable, que la nef et les collatéraux aient été couverts d'une voûte ou d'une simple charpente, la présence de contreforts n'impliquant pas obligatoirement le voûtage, comme paraissent le montrer les exemples de Manthes, de Charols, peut-être même l'état ancien de la nef de Chantemerle<sup>(5)</sup>. Cependant, vu la largeur médiocre qu'on relève à la Motte (7,40 m entre les murs gouttereaux, alors qu'il y a près de 10 m à Chantemerle ou à Bathernay), une triple nef ne se serait pas imposée. Le mur qui ferme celle-ci par-

tiellement au nord-est ne porte pas de traces évidentes d'arrachements ou de pilastre dans son parement occidental en moyen appareil, alors que l'arc surbaissé et le piédroit méridional de la petite porte ne remontent manifestement qu'au XV<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, l'arc authentique de cette dernière, en plein cintre, étant conservé au-dessus. On remarquera en outre que les contreforts, à l'extérieur, se lient à un des piédroits des fenêtres et qu'ainsi leur existence peut se justifier par le souci de renforcer, dans des murs gouttereaux élevés aux fenêtres assez grandes, une zone d'ouvertures plus fragile<sup>(5)</sup>. De même, les deux contreforts du revers de la façade, encadrant à l'intérieur la porte, contrebutaient la poussée de l'ancien porche.

On ne peut donc totalement exclure que la nef romane ait présenté une disposition qu'on rencontre dans le Beaujolais ou la Dombes et qui n'est pas sans exemples dans le Dauphiné (Domène, Plan-de-Baix, Montclar) : quand une nef unique, lambrissée<sup>(6)</sup>, aboutit à une croisée du transept voûtée et plus étroite, un petit passage, ouvert de chaque côté dans le mur qui rétrécit la nef à l'est et appelé passage *berrichon*, permet la communication entre cette dernière et les croisillons pour le déroulement de la liturgie autour de l'autel. S'il en était ainsi à la Motte, des fouilles exécutées dans la nef pourraient nous le faire savoir sans ambiguïté.

## 2. Saint-Mamert du Grand-Serre

L'église du Grand-Serre a suscité peu de littérature<sup>(7)</sup>. On la cite surtout pour la sculpture romane remployée dans le tympan de son portail<sup>(8)</sup>. Placée sous le vocable de l'évêque de Vienne Mamert<sup>(9)</sup> et dépendant des bénédictins de l'abbaye Saint-Pierre de Vienne, elle aurait porté auparavant le titre de Saint-Pierre, puis de Saint-Saturnin<sup>(10)</sup>. C'est la paroissiale du village perché entre les vallées de la Galaure et du Galaveyson. Comme à la Motte, nous étions ici dans le diocèse de Vienne et l'archiprêtré de Saint-Vallier.



*Eglise Saint-Mamert, le Grand-Serre : le tympan du portail.*

Dessin : E. Boissier

Sur un panneau rectangulaire, maladroitement inséré en tympan au portail (il a été écorné à ses angles supérieurs), figure le Christ dans une gloire en amande (mandorle), assis sur un trône. Il ouvre largement les deux bras, mais il ne bénit pas, comme on l'a dit ; il tient levé de la main gauche le livre de la Nouvelle Loi. Le geste est ample, le corps bien proportionné ; les vêtements se drapent au-dessous de la ceinture en plis soufflés disposés sans monotonie ni rigidité. Plus curieusement, les plis d'un manteau paraissent tomber de son avant-bras gauche. Le cadre s'orne de deux fines colonnettes et, dans sa partie supérieure, de moulures en baguettes. L'aisance dont témoigne l'œuvre la place à une date tardive du XII<sup>e</sup> siècle.

Le Christ apparaît avec les mêmes caractéristiques, y compris le pan de manteau retombant sur le bras gauche, dans des Ascensions de l'époque romane, à qui Emile Mâle attribuait une origine *palestinienne* et dont il retrouvait le modèle sur une ampoule de Monza. Il citait notamment les tympan de Mauriac et de la cathédrale de Cahors, ainsi qu'un manuscrit de Limoges du début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(11)</sup>. Le thème offre d'ailleurs des variantes, sans doute par *contaminatio* dès époque ancienne avec le Christ en majesté, voire celui du Jugement dernier. Si Jésus est déjà assis à Monza — où il tient d'ailleurs le livre à la hauteur de sa poitrine — et à Anzy-le-Duc, il est debout à Mauriac, à Cahors et sur le manuscrit de Limoges. Au Grand-Serre, deux anges entouraient peut-être le panneau de l'Ascension dans un tympan primitif.

Le clocher porche, érigé au devant de la nef, est bâti en moellons molassiques, à arêtes vives et joints fins, de moyen appareil, disposés en assises très régulières. Au-dessus de la souche, d'une haute et robuste nudité, s'élève l'étage des cloches, percé sur ses quatre faces de deux fenêtres géminées. Des colonnettes cylindriques ou polygonales reçoivent la retombée des deux voûtures en arc brisé de chaque fenêtre. Les chapiteaux portent le plus souvent des feuilles d'eau, mais on rencontre aussi une grande feuille gothique qui se développe verticalement (face sud) et surtout deux masques formant les crochets d'angle (face ouest, fenêtre sud). Chaque voûture s'orne sur le bord d'une moulure

torique. L'archivolte surmonte l'ensemble, qui reste sobre et élégant. Au portail, un arc brisé et surhaussé, largement chanfreiné et surmonté d'une archivolte, retombe sur deux colonnettes dont les chapiteaux en molasse sont malheureusement dégradés. A gauche, des feuilles d'eau allongées, portant ou non une boule à leur extrémité, se courbent sous un abaque circulaire bien caractéristique.

Une voûte gothique, s'appuyant du côté de la nef sur un arc plus ancien dont les piédroits sont surmontés d'impôstes en doucine, recouvre l'intérieur du porche. Les ogives rectangulaires, aux angles abattus par un chanfrein, retombent, sans doute par manque de place, sur des corbeaux moulurés ; un large fleuron, très stylisé et très décoratif, orne la clef de voûte débordante. Des traces de peintures anciennes subsistent sur les murs : personnage nimbé paraissant tenir la hampe d'une croix, losanges rouges et blancs, litre funéraire plus récente (bande noire peinte pour les funérailles du seigneur local).

Le clocher porche relève d'un gothique simple et solide, assez ancien, attribuable au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans une région où les églises rurales demeurent souvent romanes, une telle construction méritait d'être signalée.

Sur le mur gouttereau nord de la nef, on peut reconnaître un appareil de galets disposés en arêtes de poisson, comme on en rencontre tant dans l'architecture rurale de la Galaure<sup>(12)</sup>. A l'intérieur, la structure des trois nefs (piles, colonnes, chapiteaux, arcs, ogives) remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, pastiche du grand gothique français. Plus intéressante pour l'archéologue l'abside polygonale, étayée à l'extérieur par des contreforts à bossage. Les branches d'ogives de la voûte, présentant un méplat



Eglise Saint-Mamert, le Grand-Serre.

Photo : E. Boissier

entre deux cavets de chaque côté, retombent sur de minces colonnes surmontées de chapiteaux lisses ou, autour de la fenêtre axiale, de chapiteaux au feuillage très stylisé. Des bases *en flacons* se rencontrent à l'entrée de l'abside. Chapiteaux, bases, bossage datent du XV<sup>e</sup> siècle cette partie du monument<sup>(13)</sup>.

Une grande chapelle, touchant à l'abside, fait saillie au nord sur la nef et forme comme un croisillon unique. Elle donne à l'église, avec le clocher porche, son caractère original. Bâtie également de galets en arêtes de poisson, elle se pare d'une rosace au remplage flamboyant, de deux fenêtres en lancette, de contreforts décorés d'un arc infléchi avec fleuron au sommet. Surtout, à l'intérieur, les ogives, formant comme les quatre branches d'une étoile, viennent buter, au sommet de la voûte, contre une large moulure circulaire sur laquelle de petits corbeaux, ornés de fleurons par dessous, soutiennent la base de colonnettes cylindriques<sup>(14)</sup>. Cette sorte de large clef, percée d'une ouverture, semble avoir été faite pour porter un lanternon, jamais réalisé, et procurer un éclairage par le haut. Les chapiteaux gothiques des quatre colonnes d'angle, les niches qui les surmontent avec leur petit cul-de-four en coquille datent cette chapelle seigneuriale du XVI<sup>e</sup> siècle, postérieure en tout cas à l'abside dont elle utilise un des contreforts à bossage. Sur le mur ouest courait une litre dont il subsiste un blason *parti de 2, coupé de 2* ; au 1 on reconnaît le blason des Grolée, seigneurs du Grand-Serre de 1429 à 1646<sup>(15)</sup>, *gironné d'argent et de sable de 8 pièces* ; au 5, on croit reconnaître le blason des Saint-Geoirs, *d'argent à 3 fasces de gueules*.



Chapelle gothique de l'église du Grand-Serre..

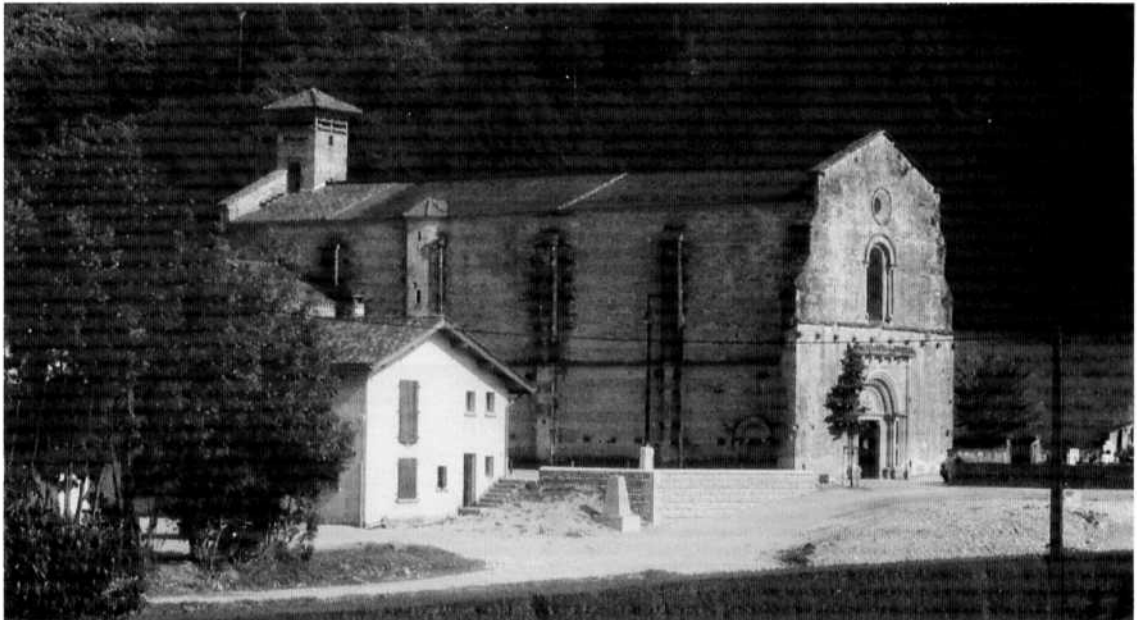
Photo : H. Souvion

Edifice composite, c'est par ce caractère même que l'église du Grand-Serre vaut une visite ; ici se trouvent réunis des témoignages qui, s'échelonnant du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, concernent un thème iconographique, une architecture peu attestée dans les édifices ruraux de *la Drôme des collines* ou représentent non sans brio le style flamboyant.

### 3. Saint-Pierre de Marnans

Cette fois-ci il s'agit d'un édifice bien étudié de l'ancien diocèse de Vienne<sup>(16)</sup>, où il y aura peu de nouveautés à glaner dans le domaine de l'architecture. Cette église, élevée par des chanoines réguliers suivant la règle de saint Augustin, possède une nef unique voûtée en berceau brisé, un transept, une abside semi-circulaire décorée à l'intérieur d'une arcature sur pilastres cannelés comme à Ternay ou à Anneyron. Dans le mur du pignon oriental, entre nef et abside, s'ouvre une baie cruciforme imitée de Saint-Chef. L'église remonte à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup>, ainsi que le suggèrent les bases à large tore inférieur et à scotie profonde sous les colonnettes du portail. Comme en bien d'autres endroits (à la Clastre, à Sainte-Croix, à Saint-Marcel de Die, à Guignaise de Châtillon-en-Diois), les chanoines réguliers entrent en décadence et cèdent leurs établissements vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, remplacés ici par les antonins en 1287.

Par la présence de doubleaux portés sur des corbeaux et d'un transept bas, par l'absence d'arcs de décharge le long des murs latéraux, la nef, de l'entrée occidentale à l'abside, présente à l'œil sans rupture la perspective de son vaisseau dans son unité et sa sobriété. On peut, avec Simone Goubet, percevoir ici une nette influence cistercienne, venue peut-être de l'abbaye de Bonnevaux, voisine d'une vingtaine de kilomètres. M. Barruol a signalé un parti analogue



*Eglise Saint-Pierre de Marnans, dans son vallon boisé, vue du nord.*

Photo : R. Payan

dans plusieurs édifices des Alpes du Sud, notamment à la cathédrale de Senez et, avec quelques variantes, à Bayons, à Notre-Dame de Lure, à Valbonne ; on peut même en percevoir quelques échos dans les églises romanes tardives des Baronnie, à Saint-Michel du vieux Rémuzat et à Montmorin (berceau brisé, absence d'arcs de décharge), à Cornillac (doubleaux sur corbeaux). L'influence cistercienne ne peut avoir agi directement dans ces secteurs et ne peut guère

s'expliquer que par le relais de Boscodon, établissement situé près d'Embrun et appartenant à l'ordre de Chalais. Chalais était spirituellement proche de Cîteaux, on le sait, et c'est Boscodon qui a largement diffusé et mis à la mode dans les Alpes du Sud cette simplicité des lignes et ce dégagement des perspectives ; Notre-Dame de Lure et Valbonne appartenaient à cet ordre. Inversement, l'art méridional a peut-être exporté à Marnans le fronton surmontant l'oculus de la façade<sup>(17)</sup>.



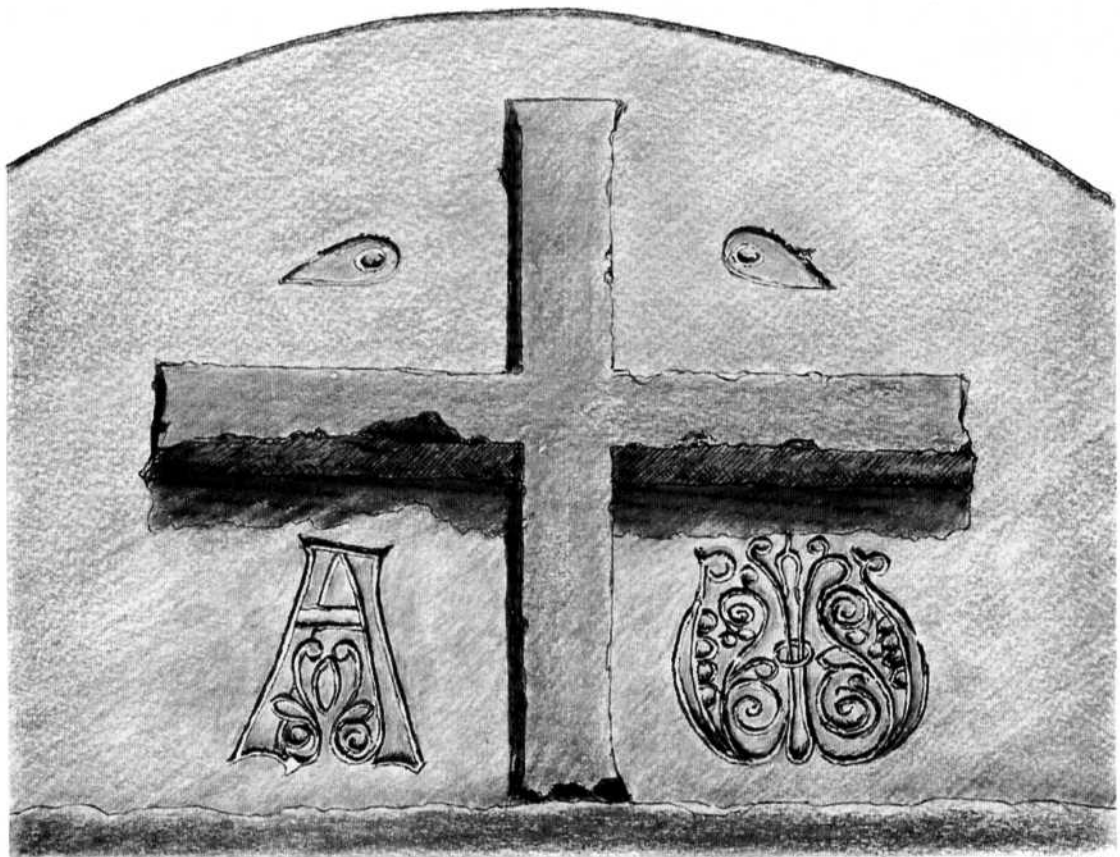
*Porche de l'église Saint-Pierre de Marnans*

Photo : E. Boissier

La même simplicité s'inscrit dans les tympanes de Marnans, à la porte latérale nord et à celle du croisillon méridional comme au portail occidental, où une croix grecque (entre deux yeux à l'ouest) constitue la décoration. Le motif est connu dans la région, notamment à l'église en ruines de Gillon (Châtillon-Saint-Jean), dans le Brionnais et en Dombes (Versailleux).

L'art viennois, l'art cistercien et chablaisien, l'art de la Provence alpine se mêlent ici sans nuire à l'unité d'ensemble.

L'église de Marnans présente également un grand intérêt pour l'étude des inscriptions médiévales. Au tympan occidental, sous le bras de la croix, on lit l'alpha et l'oméga, lettres ornées, l'alpha d'une palmette entre ses jambages, l'oméga d'une tige entre deux rinceaux verticaux. Ces motifs, sculptés peu profondément mais finement, rappellent le travail de la ciselure en orfèvrerie. Des caractères ainsi décorés témoignent d'une recherche qui contraste avec la simplicité de la croix grecque et qui reste assez rare, réservée, semble-t-il, à des

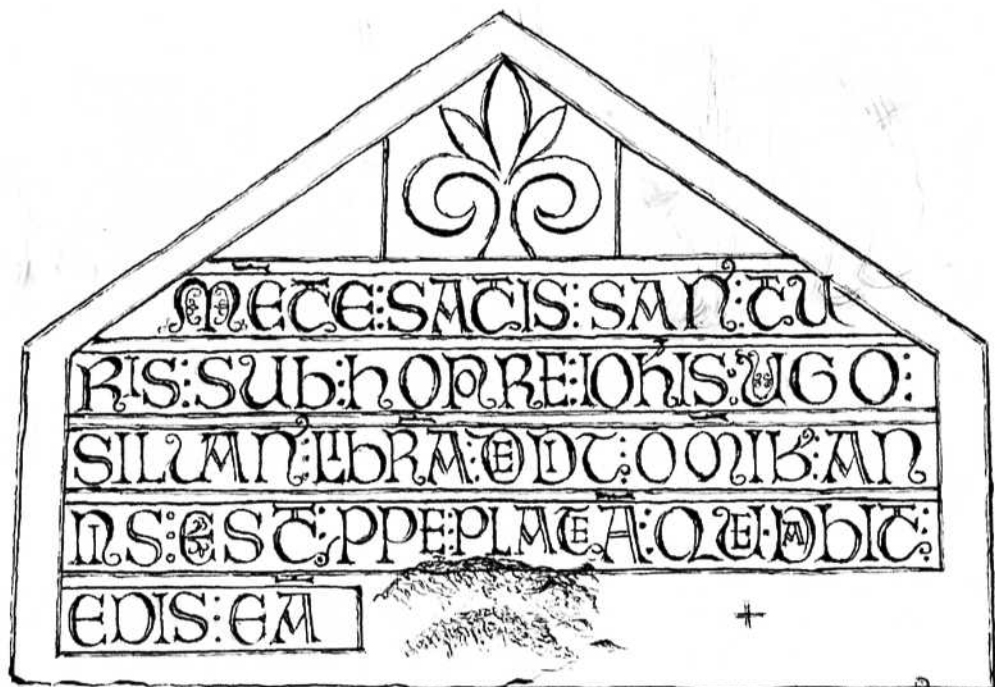


*Eglise Saint-Pierre de Marnans : inscription du tympan du portail.*

Dessin : E. Boissier

EB.

textes très soignés. On en trouverait un exemple, remontant à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou à la première moitié du XIII<sup>e</sup>, à Garozon (Vaunaveys), dans un texte lapidaire en vers mentionnant une fondation : de petits motifs végétaux s'y développent délicatement entre les jambages d'un M oncial, à l'intérieur d'un U, de part et d'autre de la barre horizontale d'un E oncial<sup>(18)</sup>. Des lettres *fleuries*, mais uniquement à leurs empattements, se rencontrent à Vienne de 1126 à 1285 ; sur l'inscription d'un pilastre de Saint-André le Bas, datée de 1152, une feuille découpée forme le jambage de droite de deux lettres A<sup>(19)</sup>.



*Inscription de Garozon à Vaunaveys.*

Dessin : E. Boissier

EB.



Le chevet de l'église de Marnans conserve à l'extérieur de ses murs de nombreuses inscriptions, des *obiit* qui rappellent le jour du décès en vue du service anniversaire. Nous nous contenterons d'en donner quatre exemples.

EB.

*Obiit de Thomas.*  
Dessin : E. Boissier

• *Nonas. maii. o(biit). Thomas. frat(er). / noster. sacerdos. et. canonic(us). p(ro). q(uo). / (con)ve(n)t(us). debet. (h)ab(er)e. XX. f(lorenos) (?).* / «Aux nones de mai (= 7 mai) mourut Thomas, notre frère, prêtre et chanoine, pour lequel la communauté doit avoir vingt florins» (?). La lettre qui suit le chiffre XX est bien un F, dont la barre inférieure, plus ou moins oblique, se prolonge de l'autre côté de la haste en décrivant une courbe vers le bas. Doit-on y voir l'abréviation de *f(lorenos)* «florins»? Le nom de cette monnaie, frappée à Florence à partir de 1252, s'appliqua à d'autres espèces, émises par exemple par la papauté vers 1322 ou les dauphins (le florin dauphinois valait 17 sols en 1334)<sup>(20)</sup>. Il s'agit là d'une unité monétaire tardive, peu attestée dans l'épigraphie du XIII<sup>e</sup> siècle (un seul exemple à Vienne en 1296)<sup>(21)</sup>, dont la mention pourrait faire attribuer l'*obiit* aux antonins. On peut toutefois se demander si le lapicide n'aurait pas gravé un F à la place d'un P du même type, qui constitue l'indication paléographique de *pro*, et s'il ne faudrait pas restituer *XX pro(curationes)*, *procuratio* ayant le sens fréquemment attesté de «service à table, repas d'un religieux»?<sup>(22)</sup>

• *Die. n(o)n(as). octub(ris). o(biit). P(etrus). Blancs. / fr(ater). n(oster). s(acerdos). et. can(o)n(icus).* / «Le jour des nones d'octobre (= 7 octobre) mourut Pierre Blanc, notre frère, prêtre et chanoine». *Blancs* : le -s indique le cas sujet en ancien français.

EB.

*Obiit de Ismidon Astouve.*  
Dessin : E. Boissier

• *V. id(us). marcii. o(biit). / [I]smido. Artouvi.* / «Le 5 des ides de mars (= 11 mars) mourut Ismidon Artouve».  
• *. IIII. k(a)l(endas) maii. o(biit). Ambla[r]dus / . Ue Chausene. IIII. non(as) / . ianuarii. o(biit). Vill[el]m[us] / . Ue Chau[sene]... / ...arto... /* «Le 4 des calendes de mai (= 28 avril) mourut Amblard... Chausène ; le 4 des nones de janvier (= 2 janvier) mourut Guillaume... Chausène...». La difficulté de ce texte réside principalement dans le sens à donner au groupe de lettres *UE* (ou *VE*) qui paraît bien constituer une abréviation comme le montre le trait qui le surmonte

à la deuxième ligne. Peut-on restituer *v(ill)e*, *v(i)e*, *v(er)e* ?... Il semblerait que nous ayons là, au génitif, le nom d'Amblard et de Guillaume, quelque chose comme *Villechausène*, *Verchausène* (?), mais d'autres hypothèses ne peuvent être exclues.

Dans tous ces textes le verbe *obiit* «mourut» s'abrège, selon une habitude d'origine antique, en un O traversé d'une barre oblique. Les caractères onciaux (a, b, d, e, h, m, n, s, t, u) sont plus nombreux que les caractères romains (B, E, N, S, T, V). La même lettre peut adopter dans un même texte les deux formes : c'est le cas notamment lorsque deux N se suivent dans *n(o)n(as)* ou *cannonic(us)*. Les deux panses des B, celle des R avec la queue ne se rejoignent généralement pas sur la haste. T peut développer une grande spirale sous une courte haste.

Les deux premiers *obiit* cités sont ceux de prêtres chanoines réguliers de la communauté de Marnans, qualifiés de *frater noster*, *sacerdos et canonicus*. On y remarque quelques fautes d'orthographe, comme *octub(ri)s*, *cannonic(us)*, explicable peut-être par la confusion avec le mot écrit en abrégé *can(o)n(icus)*, *(h)ab(er)e*. On y trouve également le signe en forme de 9 qui marque le préfixe *cum-con* et le monogramme *et* qui est demeuré en typographie, ici quelque peu déformé<sup>(23)</sup>. En revanche, aucune ligature n'y apparaît, un trait surmonte les abréviations, les lettres restent de facture ordinaire, tandis que, dans les deux derniers textes mentionnés, deux *obiit* de laïcs, les caractères traduisent une recherche manifeste d'élégance : dans celui d'Ismidon Artouve se multiplient les ligatures, les lettres ornées de volutes, les A possèdent une traverse chargée de points, les I portent un empattement au milieu de la haste, détail qu'on retrouve, de même que les U à volutes, dans l'*obiit* d'Amblard et de Guillaume, encore que, dans ce dernier texte, les lettres de la quatrième ligne paraissent trop espacées, mais il peut s'agir d'une addition.

Ainsi, en comparant écriture et orthographe, on croit pouvoir distinguer deux types de textes. Faut-il pour cela distinguer laïcs riches ou nobles et une communauté de chanoines dont, comme le pense M.A. de Montjoye<sup>(24)</sup>, les ressources culturelles restent modestes ? En tout cas, les uns et les autres ont leur *obiit* inscrit au chevet de l'église. Peut-être faut-il faire entrer en ligne de compte une évolution chronologique. La forme de certaines lettres s'étant longtemps maintenue (par exemple le M oncial fait d'un N oncial lié à un O se rencontre à Vienne de 1164 à 1275, les traverses doubles de 1152 à 1300)<sup>(25)</sup>, les *obiit* de Marnans risquent de s'échelonner à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle sur au moins les trois premiers quarts du siècle suivant.

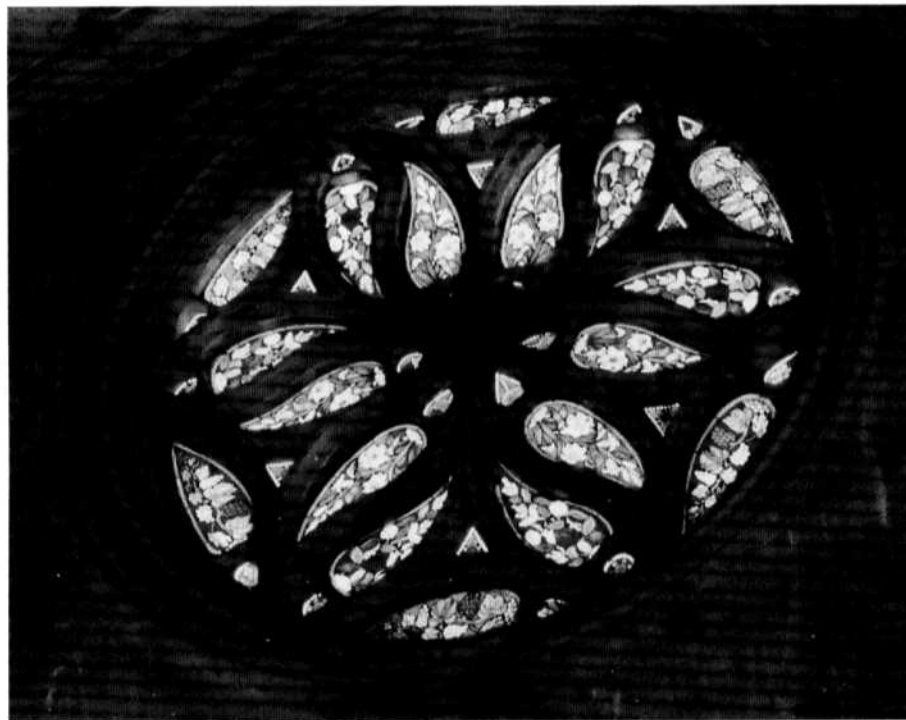
Henri DESAYE

En 1982, l'inscription à l'Inventaire supplémentaire a été étendue à toute l'église de la Motte-de-Galaure.

## NOTES

- (1) Cf. Charles et Françoise Gardelle, *Le guide de la Drôme des collines* (Lyon), 1990, p. 200.
- (2) Photographie dans *Architecture religieuse dans la Drôme, Etudes drômoises*, nouvelle édition (1975), p. 42.
- (3) André Blanc, *La cathédrale de Valence*, Valence (1984), p. 132, fig. en bas à droite, donne une photographie d'un chapiteau analogue à une fenêtre d'un collatéral.
- (4) Guy Barrauol, *Dauphiné roman*, Zodiaque, 1992, p. 241-242. *Le prieuré Sainte-Agnès de la Motte-de-Galaure (Drôme)*, (Colmar, 1976), de J(oseph) C(erezo), et la notice de *La Drôme romane*, collectif, Taulignan, 1989, p. 27, due à Patricia Carlier et Armand Guérin, peuvent servir de compléments à l'étude de M. Barrauol, brève mais contenant l'essentiel.
- (5) A la différence de Chantemerle, les murs gouttereaux de la Motte ne se renforcent pas à l'intérieur d'arcs de décharge.
- (6) Et cependant renforcée parfois par des contreforts, comme à Saint-Paul-de-Varax : Raymond Oursel, *Lyonnais Savoie romans*, Zodiaque, 1990, p. 254-256.
- (7) Signalée brièvement, pour sa chapelle latérale, par le chanoine Jouve, *Statistique monumentale de la Drôme*, Valence, 1867, p. 94-95.
- (8) *La Drôme romane*, p. 25 ; Gardelle, *op. cit.*, p. 206-207 ; Barrauol, *op. cit.*, p. 238.
- (9) Mort en 474 ou 475. C'est lui qui consacra en 463 saint Marcel évêque de Die.
- (10) J. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, 1891, s.v. *Le Grand Serre*, p. 166.
- (11) Emile Mâle, *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, 4<sup>e</sup> éd., 1940, p. 87-92 et fig. 68, 74, 77, 79, 80, 228.
- (12) Cf. Gardelle, *op. cit.*, p. 15, 206-207.
- (13) Le bossage se remarque sur les moellons qui se raccordaient avec les contreforts à l'abside de la chapelle des cordeliers de Die, postérieurement à 1417.
- (14) Dessinée par Maurice Peyrard, dans *Architecture religieuse dans la Drôme*, p. 45.
- (15) Brun-Durand, *op. cit.*, p. 166.

- (16) Simone Goubet «Eglise Saint-Pierre de Marnans», dans *Congrès archéologique de France 1972, Dauphiné*, Paris, 1974, p. 428-439 ; Maurice Peyrard «L'église de Marnans», dans *Etudes drômoises*, 3-4/1975, p. 11-12 ; Alain de Montjoye «Un prieuré conventuel du Dauphiné : Saint-Pierre de Marnans», dans *Des Burgondes à Bayard*, collectif, Grenoble, 1981, p. 145-147 ; M. Colardelle, C. Homo, A. de Montjoye «Le prieuré de Marnans : histoire et archéologie», dans *Archéologie médiévale*, XIII, 1983, p. 47-88 ; Barruol, *op. cit.*, p. 177-184. Les articles du collectif *Des Burgondes à Bayard* et d'*Archéologie médiévale* étudient en particulier les résultats des fouilles exécutées par les auteurs sur les vestiges du prieuré.
- (17) Sur ces influences, cf. Goubet, *op. cit.*, p. 434 et 439 ; Montjoye, *op. cit.*, p. 146 ; Barruol, *op. cit.*, p. 182-183.
- (18) *Etudes drômoises*, 4-1989, p. 19-20.
- (19) *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 15, *La ville de Vienne en Dauphiné*, p. IX ; fig. 42, 48, 74, 80, 94, 111-114, etc.
- (20) Du Cange, *Glossarium mediae et infimae Latinitatis*, III, 1733, col. 554-556.
- (21) *Corpus*, 15, n° 39, p. 43-44.
- (22) *Corpus*, 16, *Ardèche*, n° 21, p. 70. On trouve à Vienne (*Corpus*, 15, n° 18) l'expression *habere debet refectonem plenariam* dans le même sens, mais aussi (*Corpus*, 15, n° 89, p. 88-89) *pro quo habemus XIII solidos censuales*.
- (23) Ce signe se rencontre à Vienne de 1226 à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : *Corpus*, 15, fig. 24, 31, 74, 80, 83, 89, 92, 100, 111.
- (24) Montjoye, *op. cit.*, p. 146.
- (25) *Corpus*, 15, p. IX.

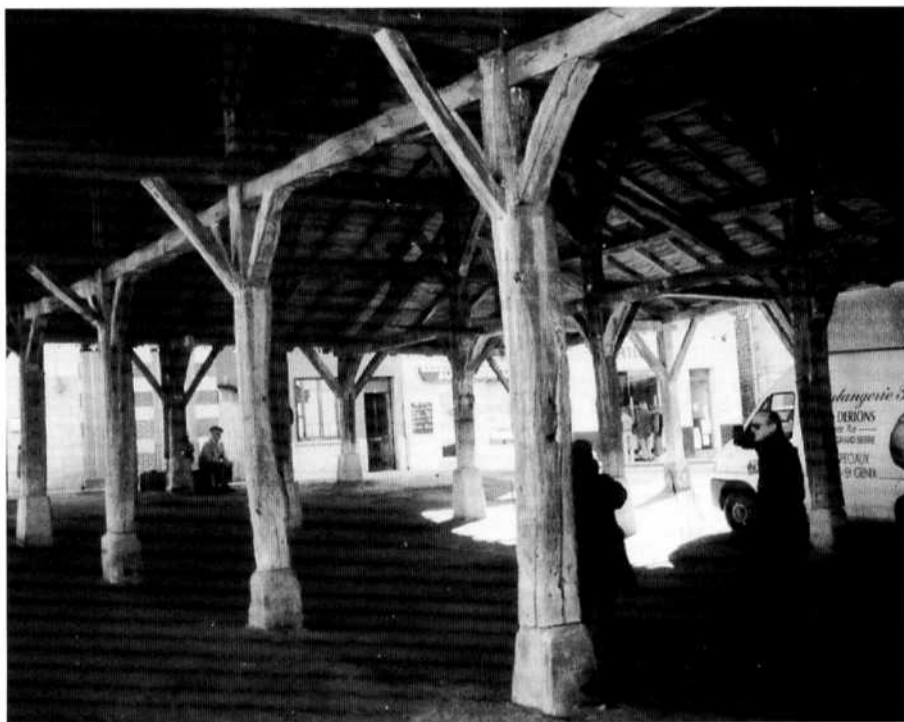


*Rosace de la chapelle gothique de Saint-Mamert au Grand-Serre.*

Photo : H. Souvion

## LA HALLE DU GRAND SERRE

Mentionnée pour la première fois dans les archives en 1371 —mais la construction existait déjà sans doute depuis plusieurs siècles— la halle serait tout aussi âgée que l'église elle-même. Avant d'abriter les étalages des marchands qui se rendaient au premier marché de Serre (en 1608), elle a servi de lieu de réunions aux habitants pour traiter les affaires publiques. C'était la maison commune, contrairement à ce que l'on croit, bien qu'elle ait donné asile aux bouchers en même temps ; il semblerait que la potence n'ait jamais été destinée à autre chose qu'à accrocher les bestiaux abattus, donc jamais de pendus (humains) à notre potence...



*La halle du Grand-Serre.*

Photo : René Payan

Importante donc, non seulement par ses dimensions, son énorme charpente en chêne, mais encore et surtout par le rôle qui lui était assigné. C'est là que la population venait protester contre les abus fédéraux, qu'elle nommait ses consuls, sa municipalité, que ses élus délibéraient sur les intérêts de tous et leurs réclamations, appuyées par le nombre, donnèrent plus d'une fois à réfléchir aux «seigneurs». Ainsi, le respectable édifice a participé à la vie des citoyens, à leurs joies, à leurs souffrances, à leurs révoltes... Que de clameurs, que de cris de colère il a entendus ! Comment en douter puisque toutes les délibérations, jusqu'en 1790, portent : «*Le Conseil, assemblé sous les halles, le dimanche après vêpres au son de la cloche...*».

Ces détails ont été relevés dans un registre qui daterait des années 1910, lequel registre aurait été cité par un instituteur nommé «Lamotte» à ses élèves âgés d'une douzaine d'années. Rien n'en justifie l'authenticité.

Moi qui ai 78 ans, j'y ai toujours vu les bals publics et les marchés. Elles ont été délaissées pour les marchés parce que les épiciers qui tenaient boutique en face jalousaient la concurrence. Ces halles —et je m'en souviens— ont été le témoin de banquets très importants et très populaires, par exemple celui qui réunissait les familles et les amis des prisonniers en 1945, de retour d'un long exil.

Les halles se détérioraient gravement et on a entrepris une restauration difficile à grand renfort de deniers ! Il se pourrait même que la commune, de nos jours, continue à combler les trous laissés par les importants travaux ou plutôt par les importantes dettes nécessitées par ces importants travaux, lesquels se situeraient aux environs des années 1986-1988.

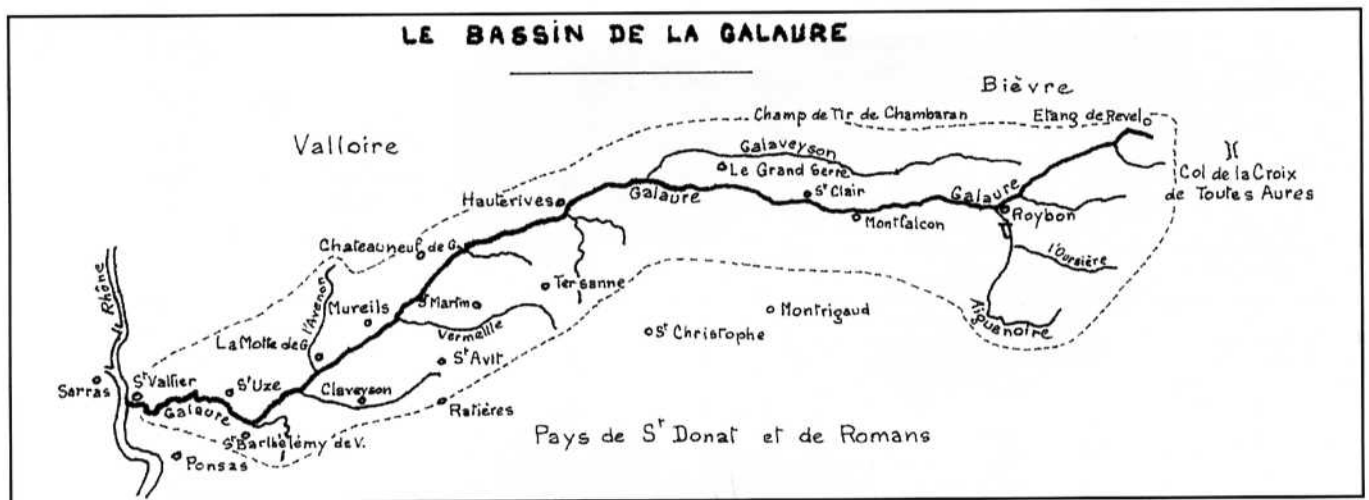
Les halles bénéficient aujourd'hui d'un bel éclairage qui les rend bien belles après la nuit venue.

Lucette FIGUET

# L'HYDROLOGIE DE LA GALAURE

Le régime hydrologique de la Galaure est connu par les observations de la station hydrométrique de Saint-Uze, située à la sortie ouest du village, au pont de la route départementale D 51. Sur le site de la station, le bassin versant qui est de 232 km<sup>2</sup> représente la quasi-totalité du bassin complet de la Galaure puisque le confluent au Rhône est relativement proche.

Les observations sont continues depuis 1980.



## 1. Le recueil des données hydrométriques

Avant d'examiner les principales caractéristiques du régime hydrologique telles qu'elles ressortent de 15 années d'observations, on dira quelques mots sur les moyens techniques utilisés pour le recueil et la gestion des données hydrométriques.

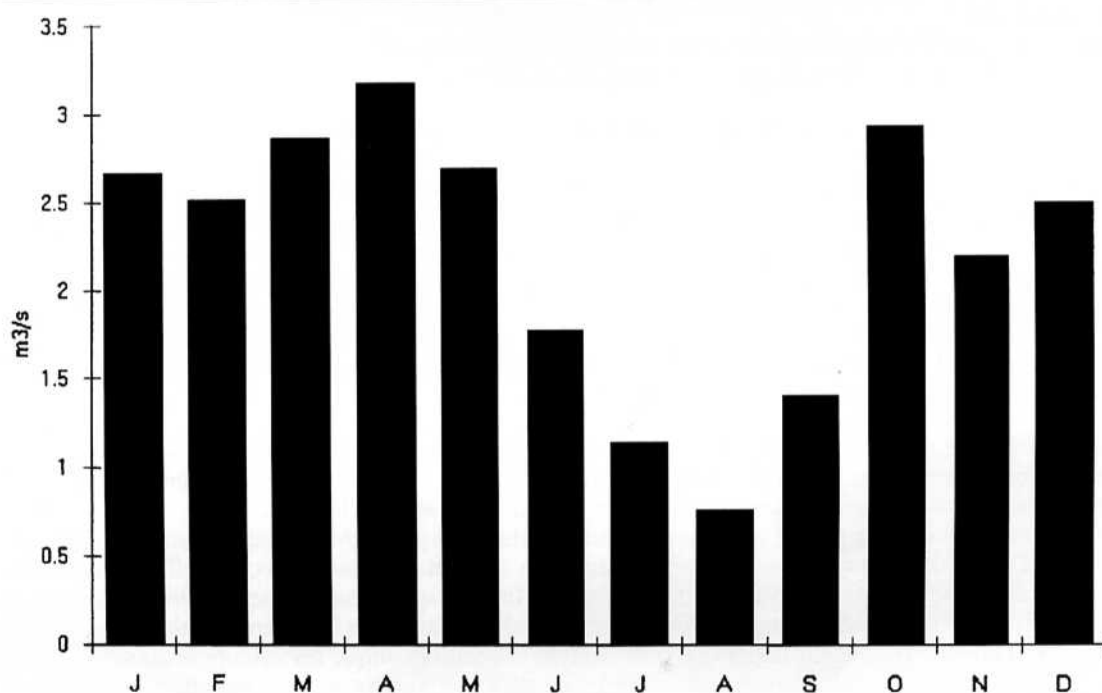
Le niveau d'eau dans la rivière est lu sur une «échelle limnimétrique» (échelle métallique graduée fixée sur une berge). Ce niveau est enregistré en permanence : jusqu'à une époque récente, l'enregistrement se faisait sur une bande de papier (le limnigramme) au moyen d'un système de transmission mécanique (flotteur, câbles, poulies, tambour enregistreur, horloge mécanique...). Le limnigramme était relevé à date fixe, généralement tous les quinze jours.

Depuis 1991, la station de Saint-Uze est équipée d'un appareil de saisie informatisée, comprenant une sonde de pression et un boîtier enregistreur ; le relevé des données se fait sur un micro-ordinateur de terrain à une fréquence variable, environ mensuelle. L'intérêt de cette modernisation réside dans la souplesse de gestion, la fiabilité du matériel, la facilité des traitements de la donnée. En effet, l'information enregistrée, c'est-à-dire le niveau d'eau, doit ensuite être stockée sur une banque de données pour constituer des chroniques continues ; puis elle doit être transformée en débit : ce calcul s'appuie sur un tableau de correspondance «hauteur/débit», appelé «courbe de tarage», élaborée grâce à une série de jaugeages effectués à différents niveaux de la rivière. Enfin, on établit des valeurs moyennes de débit : journaliers, mensuels, annuels, interannuels...

Les informations ramenées du terrain sont critiquées et validées sur un micro-ordinateur au bureau, puis acheminées sur une banque de données nationale (la banque Hydro) qui sert au calcul, au stockage et à la diffusion des données : pour la station de Saint-Uze, c'est l'échelon hydrométrique Drôme-Ardèche de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) qui effectue la gestion de terrain et de bureau. La banque Hydro est située à Paris, au ministère de l'Environnement, mais toutes les opérations de calculs, édition... sont pilotées depuis le bureau local par connexion TRANS-PAC.

# LA GALAURE à SAINT-UZE

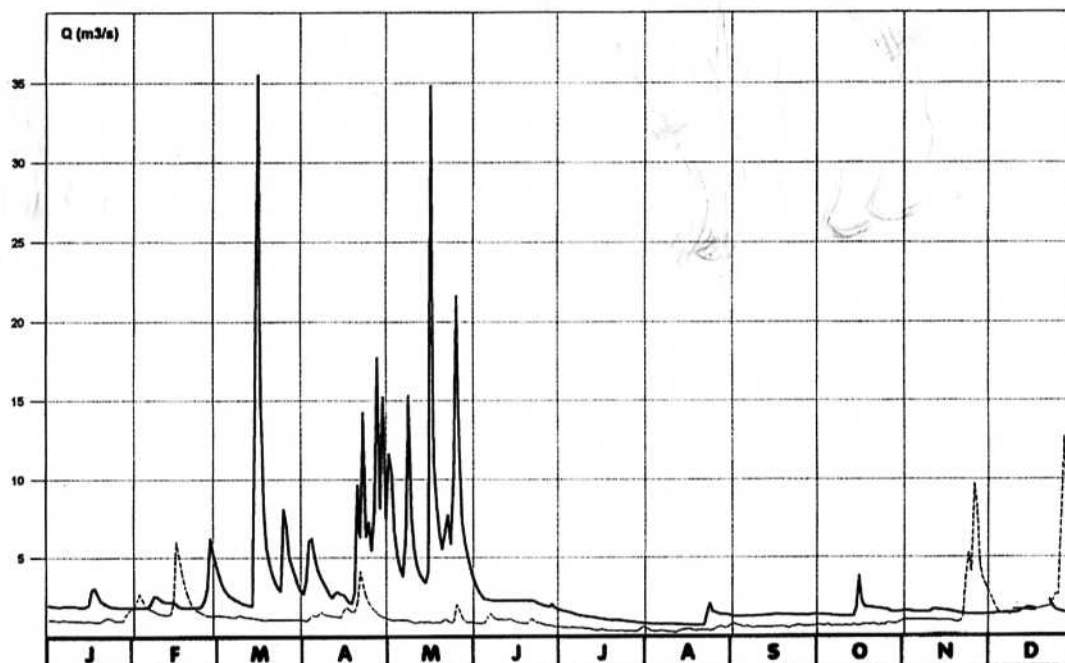
## Débit moyens mensuels 1980/94



# LA GALAURE à SAINT-UZE

— Hydrogramme 1983  
- - - Hydrogramme 1990

Débits moyens journaliers



Ce travail patient de collecte des données permet, lorsque les années s'accumulent, de mieux connaître le régime des eaux et d'en tirer des enseignements pour la gestion de la ressource, la protection contre les crues...

## 2. Le régime hydrologique de la Galaure

### 2-1. Les débits moyens et les basses eaux

Le débit moyen interannuel ou «module» de la Galaure à Saint-Uze est de  $2,22 \text{ m}^3/\text{s}$  ; il correspond à une lame d'eau écoulée de 300 mm, ce qui représente un coefficient d'écoulement moyen de 30 % environ, si l'on considère la lame d'eau précipitée annuellement :

- 1131 mm à la Trappe de Chambaran à Roybon, aux confins du bassin amont de la Galaure ;
- 871 mm à Saint-Barthélemy-de-Vals, près de l'exutoire du bassin.

La répartition annuelle des écoulements figurée sur le *graphique 1* indique des basses eaux en été et des hautes eaux en automne, hiver, printemps ; en fait, ces moyennes interannuelles cachent des situations très variables : si les basses eaux reviennent systématiquement chaque été, le régime des autres saisons est très irrégulier : octobre peut être sec ( $0,74 \text{ m}^3/\text{s}$  pour le débit moyen d'octobre 1989) ou extrêmement humide ( $11,40 \text{ m}^3/\text{s}$  pour le débit moyen d'octobre 1993).

La comparaison graphique des hydrogrammes annuels (365 valeurs journalières) illustre bien ce régime irrégulier, comme on le voit sur le *graphique 2* qui donne l'hydrogramme de 1983 (année plutôt humide) et 1989 (année très sèche).

Le débit moyen interannuel du mois d'août est de  $0,750 \text{ m}^3/\text{s}$  ; la valeur observée la plus faible du débit moyen d'août est de  $0,400 \text{ m}^3/\text{s}$  (août 1990) ; l'analyse statistique sur quinze années indique que ce débit peut tomber au-dessous de  $0,500 \text{ m}^3/\text{s}$  à la fréquence d'une année sur cinq. Ces valeurs représentent une fraction significative du modèle : la Galaure est une «belle rivière» qui conserve un débit important en été.

La station de Saint-Uze est bien représentative des écoulements globaux de la Galaure à la fin de son parcours, juste avant son entrée dans les gorges et son confluent au Rhône ; les débits d'étiage y correspondent aux écoulements naturels diminués des prélèvements agricoles pour l'irrigation des cultures, surtout le maïs.

Par contre, les écoulements de la rivière à l'amont, depuis Roybon jusqu'à la Motte-de-Galaure, ne peuvent se déduire automatiquement à partir de ceux qui sont mesurés à Saint-Uze, surtout en basses eaux : en effet, ces écoulements sont très dépendants de la nappe phréatique profonde des sables du Miocène qui occupe toute la «*Drôme des collines*». Selon la position respective des niveaux de la nappe et de la rivière, l'alimentation de la rivière est plus ou moins bonne ; globalement, la nappe a un effet régulateur bénéfique pour la rivière, ce qui explique les valeurs assez soutenues des étiages à Saint-Uze ; mais à l'amont, vers Hauterives par exemple, les débits d'étiage sont bien plus faibles.

C'est la même configuration, avec un contexte hydrogéologique identique, que l'on retrouve sur le bassin voisin de l'Herbasse, sœur jumelle de la Galaure.

### 2-2. Les crues

L'évènement majeur de la période observée est la crue du 6 octobre 1993 qui atteignit la hauteur de 5,20 mètres à l'échelle de Saint-Uze : le débit correspondant,  $220 \text{ m}^3/\text{s}$ , est seulement «estimé» ; aucun jaugeage n'a pu être réalisé ce jour là où la pointe de débit a été très brève : au matin du 6 octobre, le débit était de  $6 \text{ m}^3/\text{s}$  environ, la pointe de  $220 \text{ m}^3/\text{s}$  a eu lieu à 11 heures et, en fin de soirée, le débit était retombé à  $40 \text{ m}^3/\text{s}$ .

Par opposition aux crues lentes «de plaine», comme celles de la Saône ou du Rhône, on qualifie de «torrentiel» ce genre de crue rapide : les délais d'alerte sont très courts, les vitesses d'écoulement sont élevées, les dommages sont causés davantage par la force des eaux et par l'érosion que par la submersion. Notre région, les Cévennes surtout, mais aussi le couloir rhodanien, est propice à de tels évènements. Les grandes crues y surviennent (presque) toujours entre septembre et novembre, en raison du régime météorologique «méditerranéen» qui favorise les fortes pluies d'automne.

Les précipitations à l'origine de la crue du 6 octobre 1993 venaient à la suite d'une période déjà fortement arrosée depuis la mi-septembre ; elles ont affecté toute la région du Bas-Dauphiné du 5 au 8 octobre, ont causé d'importants dégâts dans la région de Beaurepaire, Bourgoin-Jallieu... et elles ont participé à la formation de la grande crue du Rhône qui a culminé le 10 octobre. Depuis 1980, la valeur de  $100 \text{ m}^3/\text{s}$  n'avait été dépassée à Saint-Uze qu'une fois, en septembre 1987 ( $125 \text{ m}^3/\text{s}$ ). Une crue de niveau comparable avait déjà été observée au cours des années 30 ; il ne s'agit donc pas d'un évènement «catastrophique» mais qui peut arriver plusieurs fois au cours d'un siècle. Un évènement supérieur à celui du 6 octobre 1993 est non seulement possible mais inéluctable <sup>(1)</sup>.

L'hydrologue doit faire attention au caractère trompeur des observations de courte durée, qui peuvent ne pas contenir de grandes crues. Pour la Galaure, comme pour toutes les rivières, les observations hydrométriques «modernes» ne suffisent pas : elles doivent être complétées par des observations historiques qui, seules, malgré leur imprécision, peuvent mettre en perspective les risques réels de ce genre d'évènement.

François DOLS  
Ingénieur à la Direction Régionale de l'Environnement

(1) En consultant les Annales météorologiques départementales, F. Monteillet a relevé quatre crues importantes de la Galaure, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : celles de 1809, 1818, 1841 et 1842. Cette dernière fut particulièrement violente : le 26 septembre la rivière emporta le pont de la route nationale 7 à Saint-Vallier.

## L'AGRICULTURE DE LA GALAURE

La région de la Galaure est partie intégrante de la «Drôme des collines», terme récent désignant la partie de notre département au nord de la plaine de Valence. Elle en partage toutes les conditions géographiques. La vallée de la Galaure descend rapidement vers le Rhône, passant de 400 m à son entrée dans le département pour confluer aux abords de 120 m, ce qui nous vaut entre l'amont et l'aval un écart de 10 à 15 jours dans la date des récoltes et un certain contraste dans le choix des cultures.

Les dépôts argileux prédominent et donnent des sols lourds, pauvres en chaux, restés largement boisés en chênes, plus rarement en hêtres dans les endroits les plus frais, en robiniers et en pins. Cette forêt est généralement traitée en taillis fournissant du bois de chauffage. Les zones défrichées conviennent à l'herbe. En revanche, il est difficile de les labourer, deux paires de bœufs étaient souvent nécessaires avant l'époque des tracteurs. Vers l'aval, les affleurements de molasse sous l'argile donnent des terres sableuses, légères, faciles à cultiver mais très sensibles à la sécheresse.

Cette sécheresse est peu apparente dans les moyennes. La moyenne des précipitations à Saint-Barthélemy-de-Vals s'établit à 60 mm en juillet et 52 mm en août pendant les dix dernières années. Mais ces moyennes masquent de graves irrégularités : 11 mm en juillet 1986, 16 mm en août 1991 et la fréquence des vents du nord aggrave l'évaporation. La sécheresse peut être corrigée par l'irrigation d'une grande partie du terroir. Certes, en amont, seul le fond de la vallée peut être arrosé, soit en pompant directement dans la rivière, soit en utilisant des puits. De part et d'autre, les plateaux ne sont pas équipés. En aval, un syndicat, le Sivag, créé au début des années 1980, a creusé 17 forages atteignant des nappes profondes de 80 à 100 m et même, exceptionnellement, de 135 m. Les conditions climatiques, l'irrigation, une certaine diversité des sols, la présence des grandes voies de transport rhodaniennes permettent aux exploitants un large choix de productions, ce qui n'empêche pas de plus en plus une tendance à la spécialisation de la part de chaque agriculteur.

\*  
\* \*

L'aptitude à l'herbe a favorisé le développement de l'élevage bovin. Dès 1906, une société d'élevage se constitue à Hauterives. Jusque là, on entretenait surtout des attelages de bœufs, plus aptes que les chevaux à labourer les versants raides. A ce titre, on appréciait la race de Villard-de-Lans. Mais, en 1906, on envisage «*l'amélioration de la race bovine au point de vue des aptitudes laitière et beurrière*». Un réseau de laiteries se met en place à Hauterives, à la Motte. La vocation laitière s'affirme encore davantage quand le tracteur élimine les attelages. Simultanément, comme dans l'ensemble de l'Europe occidentale, s'opère une concentration rapide des ateliers de fabrication : aujourd'hui, un camion descendu du Vercors charge le lait de la Galaure pour le conduire à l'usine Candia d'Estressin, au nord de Vienne, spécialisée dans les produits frais et gérés par Orlac, un regroupement de coopératives.

Cette spécialisation laitière entraîne la prédominance de la race pie noire avec, à ses côtés, la Montbéliarde, plus montagnarde. Entre les recensements agricoles de 1970 et de 1988, l'effectif s'est réduit de 10 % (5045 têtes à 4435). Cette régression n'est pas générale, elle n'affecte pas les deux communes de l'amont, Hauterives et le Grand-Serre, aux terres plus lourdes et au climat plus frais ni, à l'aval, Saint-Barthélemy dont le terroir s'étale dans des zones humides correspondant à un élargissement de la vallée. Les restrictions imposées par la CEE ont cependant entraîné une réduction de l'effectif des laitières dans ces trois vastes communes. Les éleveurs s'orientent maintenant vers le bétail de boucherie et adoptent la race charolaise à la robe blanche et au corps bien dodu.

L'alimentation de ces troupeaux se perfectionne. Les surfaces toujours en herbe régressent, sauf au Grand-Serre, à Saint-Avit, à Saint-Martin-d'Août. Cette évolution est propre à toute l'Europe. Au bord de la Galaure, les prairies humides se plantent de peupliers destinés au bois de déroulage, très demandé par les fabriques d'emballages de la vallée du Rhône. De plus, le bétail vit en stabulation libre, nourri avec les cultures fourragères —luzerne, pois notamment— et les aliments pour le bétail.

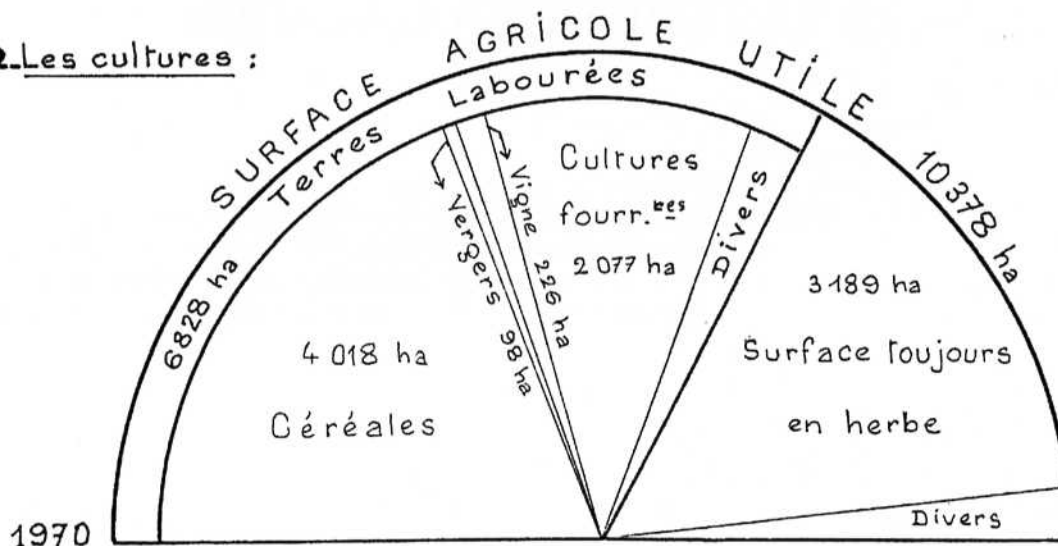


# EVOLUTION DE L'AGRICULTURE EN GALAURE DE 1970 A 1988.

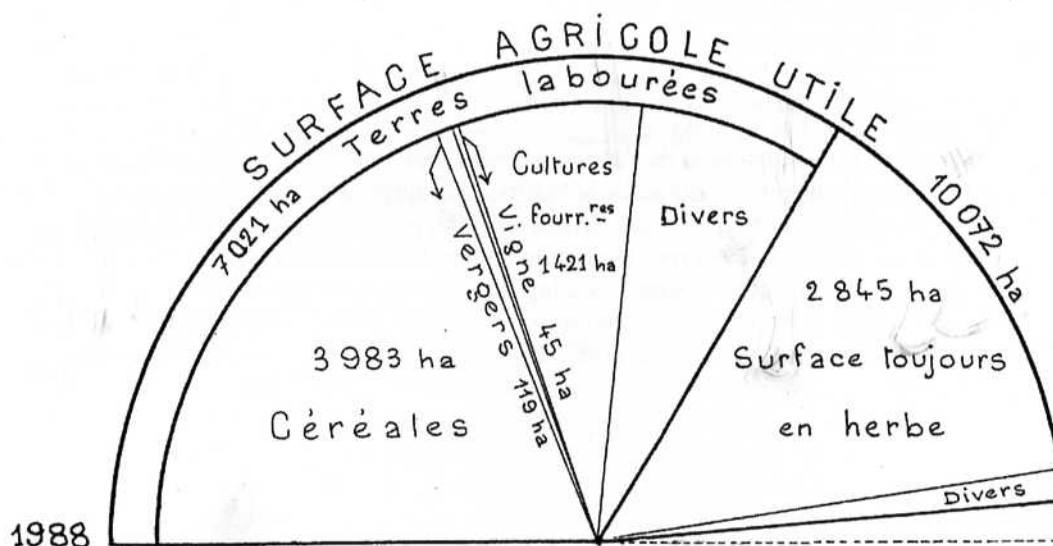
## 1. Nombre d'exploitations :

En 1970 : 864 ex.   
 En 1988 : 506 ex.  la chute -36,8 %

## 2. Les cultures :





Conclusions: Maintien de la surface agricole utile (-3%).  
 Légère progression des terres labourées (+2,8%).  
 Les céréales se maintiennent et représentent encore 56,7 % des terres labourées au lieu de 58,8 % en 1970. (-0,9%)  
 Régression des cultures fourragères (-31,6%)  
 Progrès des vergers (+21,4%)  
 Abandon de la vigne (-80,1%)  
 Léger déclin de la surface toujours en herbe (-10,8%)



## 3. L'élevage bovin :

légère baisse des bovins (-12,1%) ; baisse des vaches (-24,3%)

En 1970 : 5045 têtes  2501 vaches  
 En 1988 : 4435 têtes  1894 vaches

Les autres élevages comptent peu. Jusque dans les années 50, chaque ferme entretenait quelques chèvres, un ou deux porcs, essentiellement pour la consommation familiale. Aujourd'hui, cette époque est révolue. L'élevage porcin a quasiment disparu, à l'exception d'Hauterives et Saint-Martin-d'Août où se sont installées des porcheries industrielles. Une évolution semblable mais plus lente caractérise l'élevage caprin qui ne survivra que dans des chèvres spécialisées.

\*  
\* \*

L'agriculture était basée sur les céréales en rotation avec la luzerne qui enrichissait le sol en azote. Au début du siècle s'y ajoute la betterave sucrière, aujourd'hui disparue. Depuis, la Galaure est restée fidèle aux céréales. Elles occupent près de 40 % de la surface agricole utile (SAU), davantage si l'on exclut le Grand-Serre et Hauterives tournés vers l'élevage. L'irrigation a favorisé le maïs. Les rendements en maïs restent modestes sur les terres non irriguées (40 à 60 quintaux à l'hectare) mais s'élèvent à 90 et 130 quintaux à l'hectare si l'on peut arroser. Le blé se tient à des rendements de 50 à 80 quintaux à l'hectare. Ces chiffres varient selon l'usage des engrais mais peuvent s'élever encore de 15 à 20 quintaux si l'on utilise les fongicides. L'orge régresse et le sorgho, depuis 3 ou 4 ans, progresse. Mais ces deux céréales fourragères occupent une place mineure<sup>(1)</sup>.

L'importance des céréales se manifeste dans la dimension spectaculaire des «silos de la Galaure», édifiés à Mureils dans une position centrale par la coopérative drômoise de céréales. Une grande part des moissons est exportée par camion vers l'Italie proche. La coopérative stocke également des oléagineux qui couvrent le tiers des surfaces labourées ; le tournesol, avec des rendements de 15 à 35 quintaux, progresse au détriment du colza dont les semis souffrent tout à la fois de la sécheresse de fin d'été et des fortes averses de l'automne qui les détruisent.

\*  
\* \*

La Galaure a été longtemps une région de petits exploitants. En 1988, la concentration des terres était encore relative (24 hectares en moyenne). On était donc plus riche de bras que de terres et on privilégiait les cultures fortement utilisatrices de main d'œuvre et d'abord la vigne. Elle s'épanouissait notamment sur les coteaux bien ensoleillés et abrités de la bise de la rive droite et elle a eu ici, en son temps, quelque réputation. Cette réputation cependant ne justifia pas la reconstitution totale du vignoble après la crise du phylloxéra (1880-1890). Mais la vigne persista tant que la famille rurale veilla à l'auto-consommation. Actuellement les ceps sont en voie de disparition. Quand le fils succède au père, l'arrachage est immédiat.

\*  
\* \*

Pour pallier la crise du phylloxéra, les hommes politiques locaux obtinrent de l'Etat l'autorisation de cultiver le tabac. Le plus actif fut sans conteste Bizarelli, médecin corse, installé au Grand-Serre ; un monument sur la place du marché de ce bourg rappelle son souvenir. Le tabac représente souvent la rentrée d'argent essentielle sur les micro-fundia ; aujourd'hui il disparaît avec elles. Par exemple, Mureils n'a plus aucun planteur. En basse Galaure notamment, on dispose de cultures de main d'œuvre plus rentables : le maraîchage et le verger. L'asperge a eu son heure de gloire ; aujourd'hui, les maladies rendent sa culture moins rentable. Qu'importe, le poireau surtout mais aussi la tomate, la courgette, le poivron gagnent du terrain. De leur côté, les vergers d'abricotiers progressent de préférence sur les versants sableux de Saint-Barthélemy-de-Vals et de Claveyson. Romacoop écoule une partie des récoltes de fruits et légumes. Les producteurs vendent aussi sur les marchés de gros de Claveyson et Pont-d'Isère. La basse Galaure s'intègre ainsi à l'économie rhodanienne où vergers et cultures maraîchères prospèrent depuis le début du siècle.

En revanche, la haute Galaure, plus fraîche et moins ensoleillée, se tient à l'écart de cette évolution. On y trouve quelques plantations de petits fruits, de pommiers, les noyers y sont en progression. Ici, on se rapproche du Grésivaudan.

\*  
\* \*

Ainsi l'agriculture de notre région est encore peu spécialisée ; elle serait presque un échantillon de l'agriculture française. Elle offre bien des similitudes, la vigne en moins, avec les coteaux du Gers. Rien de surprenant : le cadre physique —relief, sol, climat— de cette région gasconne ressemble à celui de la Drôme des collines.

Charles GARDELLE  
et F. MONTEILLET

(1) Ces renseignements nous ont été fournis par M. Thivolle, président de la coopérative. Nous l'en remercions.

# UNE PAPETERIE DANS LA GALAURE : LA FERRANDINIÈRE

## Introduction

En circulant dans la vallée de la Galaure de Saint-Uze à Saint-Vallier, le voyageur peut être surpris qu'entre deux virages se soit blottie une usine importante. Elle paraît coincée sur son site étroit : accès difficile, emplacement réduit... Et pourtant, pour cette fabrique de papier, ce qui a commandé l'installation à cet endroit est décisif, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir : l'eau (l'industrie du papier en est gourmande) et un terrain en plate-forme qui a pu paraître intéressant à l'époque. Nous sommes en effet en 1874 et l'industrie papetière de l'époque requiert moins de bâtiments que de nos jours.

Mais avant de développer l'historique du site de La Ferrandinière, il nous faut remonter aux origines de cette entreprise familiale : la famille de Montgolfier.

## 1. L'usine de Rochetaillée

L'histoire de l'entreprise commence réellement en 1859, date de la création de l'usine de Rochetaillée par Achille de Montgolfier. C'est un homme mûr, 56 ans, dont le père est déjà fabricant de papier vers Beaujeu dans le Rhône. Ils sont issus de la famille annonéenne bien connue et qui fabrique aussi du papier à Annonay.

La période est propice pour une nouvelle installation. La Révolution industrielle du Second Empire marque son empreinte. La croissance touche tous les secteurs.

En 1859 donc, Monsieur A. de Montgolfier achète une chute d'eau et quelques bâtiments ruinés au lieu-dit «la Roche Taillée», sur la commune de Laveyron, entre Saint-Uze et Saint-Vallier.

Cette chute correspond à une dénivellation naturelle de la Galaure. En ce lieu, elle doit contourner un énorme rocher avant de revenir, après un détour de deux kilomètres, à son point de départ avec une différence de niveau de dix mètres. Bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle on avait creusé le rocher pour livrer passage à une route. Très tôt on eut l'idée d'exploiter cette chute d'eau et, vers 1850, on y trouve une des plus belles minoteries du département avec sept paires de meules appartenant à M. Blachier de Saint-Etienne. Elle fut agrandie en 1857 avec la construction d'une menuiserie et l'adjonction de quatre meules supplémentaires, soit onze au total. Mais le 23 janvier 1858, détruite par un incendie, la minoterie cessa son activité.

Achille de Montgolfier, toujours à la recherche de lieux d'implantation de nouvelles papeteries, trouva le site idéal. N'y avait-il pas là en effet de l'eau, la force motrice (environ 100 chevaux), un chemin d'accès et de la main

d'œuvre ? Il acheta en même temps un bâtiment à 300 m en amont où se trouvait une deuxième chute ; celui-ci servit à la préparation des matières premières, puis plus tard pour entreposer la paille. Il se trouve près de l'ancienne gare du tramway, construite vers 1893.

C'est ainsi que fut créée la première papeterie qui se modernisa au fil des années. Vers 1880 était installée, accouplée à une turbine, une machine Gramme qui alimentait en électricité l'usine



**PAPETERIE DE LA ROCHE TAILLÉE PRÈS SAINT-VALLIER (Drôme)**

V<sup>o</sup> NIKLY DE MONTGOLFIER & FILS

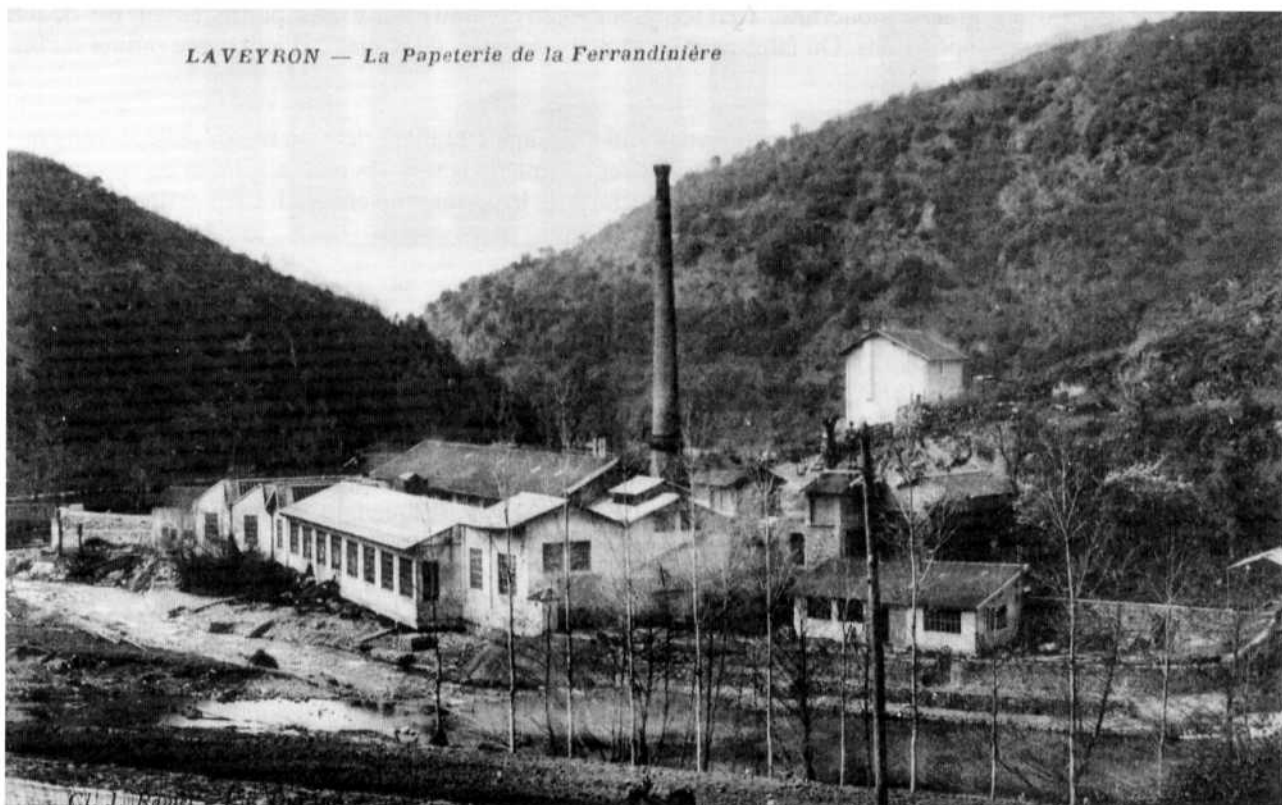
et les maisons alentour. Très vite le site paraît insuffisant entre la route, la montagne et la rivière et empêche toute extension. Et une deuxième usine sera créée en aval, le long de la Galaure, au lieu-dit «La Ferrandinière». Nous y reviendrons.

L'usine de Rochetaillée continue à fonctionner. C'est une des principales fabriques de papier de la Drôme, connue pour la supériorité de ses produits obtenus à partir de chiffons, vieux papiers et paille. Le site restera en exploitation jusqu'en 1914, non sans avoir été arrêté en 1898, loué en 1900, arrêté de nouveau jusqu'en 1902, puis remis en route. L'usine tournera alors jusqu'en 1914 et la mobilisation générale mettra un terme à son activité. Elle sera finalement vendue en 1918 à une affaire de rubans de Saint-Etienne. C'est, après de nombreuses modifications, l'actuelle usine des fourneaux Molteni.

## 2. L'usine de la Ferrandinière

Nous l'avons dit plus haut, le site de Rochetaillée, encaissé, interdisait tout développement. En 1874, M. Achille de Montgolfier et son petit-fils Michel Nikly décident la construction d'une seconde usine, quelque peu en aval, toujours sur la commune de Laveyron, au lieu-dit «la Ferrandinière». Elle fonctionnera en 1876.

L'eau est captée en amont, canalisée à flanc de coteau et une chute d'eau de sept mètres est ainsi créée au niveau de la nouvelle papeterie. On y produit des papiers spéciaux mais aussi, déjà, du papier d'emballage sur une machine de 1,65 m de largeur.



A la mort de M. Achille de Montgolfier, c'est sa fille Stéphanie qui prend les rênes avec son fils. L'année suivante, 1877, un jeune de Buis-les-Baronnies, dans le sud de la Drôme, Georges Leydier, épouse la fille de Stéphanie, Louise. Il viendra travailler lui aussi à la papeterie. Stéphanie Nikly-de Montgolfier aura une fin bien morose puisqu'avant de mourir en 1915 à l'âge de 85 ans elle connaîtra de nombreux décès dans sa famille, notamment son fils Michel en 1895 et son gendre Georges en 1907. Malgré l'énergie de cette femme courageuse, la papeterie supporte mal ces décès prématurés.

En 1880, la situation est cependant assez saine, pour ne pas dire prometteuse : les papeteries «Veuve Nikly-de Montgolfier et fils» comptent deux usines et emploient 130 ouvriers. Des logements ont été construits pour ces derniers. En 1880 toujours, à défaut d'avoir l'eau courante, ils sont équipés de l'électricité grâce à la turbine de l'usine. Ce sont les débuts de la houille blanche et son utilisation précoce montre que le progrès technique se répand.

Par contre, aux problèmes dus au site se rajoutent les problèmes de transport. Il faut convoier les marchandises à cheval jusqu'à Saint-Vallier. Le petit tramway qui remontera la vallée de la Galaure ne fonctionnera que dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et il n'était pas équipé pour les chargements industriels.

En 1898, l'usine de la Ferrandinière est arrêtée, comme celle de Rochetaillée. La location (1900-1902) ne rapporte rien, la crise dure, les affaires sont difficiles. La Ferrandinière reste fermée jusqu'en 1912, sauf une nouvelle tentative de location à la «société des Crocidolites» qui voulait fabriquer des papiers imputrescibles et incombustibles. L'affaire échoua et représenta une nouvelle perte d'argent pour la famille Nikly-de Montgolfier.

En 1912, Messieurs Henri et Michel Leydier, fils de Georges et de Louise, reprennent les deux usines et les refont fonctionner, avec deux associés d'abord, puis seuls dès 1913. Ils réinvestissent de l'argent dans des machines pour fabriquer du papier d'emballage.

Mais 1914 est vite là et la guerre aussi. La mobilisation générale se fait sentir et, le 1<sup>er</sup> décembre 1915, la production s'arrête. 1917 et 1918 sont deux années difficiles, à l'image de la situation de toute la France. L'usine de la Ferrandinière est remise en route par Madame Henri Leydier, aidée par un vieux contremaître, et produit du papier gondronné pour les tranchées. Il nous faut ici nous souvenir du rôle tenu par les femmes dans ces moments difficiles : à la campagne, dans les usines d'armements, dans de nombreuses industries.

La guerre terminée, Henri et Michel Leydier, revenus sains et saufs, relancent la production. De 1918 à 1929, l'usine fonctionne à nouveau normalement. Mais le redémarrage est difficile. Il n'y a plus que 24 ouvriers vers 1925 pour 900 tonnes de production annuelle. Il faut remarquer que sur ces 24 ouvriers il y a 9 étrangers : italiens, arméniens. On peut y trouver plusieurs raisons : pertes de guerre, concurrence d'autres industries locales.

Malgré les problèmes, les frères Leydier veulent poursuivre sur leur lancée d'avant-guerre. Ils restructurent notamment l'entreprise en 1929 en rachetant le capital dispersé parmi leurs oncles et leurs cousins, en créant une nouvelle société : «Les papeteries de la Ferrandinière» et, en 1930, investissent encore dans du nouveau matériel. A cette époque, ces installations étaient d'une grande modernité. Tout fonctionnait en continu : il n'y avait pratiquement pas de manipulations entre les différentes opérations. On fabriquait entre 8 et 10 tonnes de papier par jour, avec moitié moins de personnel.

Mais en 1933 nouveau drame : Monsieur Henri Leydier qui s'occupait de la fabrication meurt prématurément. Et, de 1933 à 1945, Monsieur Michel Leydier va continuer à gérer l'usine mais sans les connaissances de son frère dans la technique. Il aura à faire face à une nouvelle crise avec la chute de la production en 1934-1935 et dont le niveau ne reviendra pas jusqu'après la guerre :

- 1932 2 119 T
- 1933 2 331 T
- 1937 1 930 T
- 1939 1 732 T
- 1941 805 T
- 1944 322 T

Il est à noter que le manque de 1937 est surtout dû à un arrêt de deux mois consécutif à une crue catastrophique de la Galaure qui emporta même le vieux pont en bois. Il fut remplacé par un pont métallique.

Le niveau de production ne retrouva les 2 000 tonnes par an qu'en 1949 et dépassera 3000 tonnes en 1951.

Nous allons aborder les développements d'après-guerre dans une troisième partie qui nous mènera jusqu'à nos jours.

### **3. Modernisation et période actuelle**

#### *3-1. L'après-guerre*

En 1945, l'usine est exsangue. La production est au plus bas. C'est à cette époque que commence à y travailler un jeune fils d'Henri, Paul Leydier, fraîchement sorti de l'école de papeterie de Grenoble. Il a une formation solide, moderne et une volonté inébranlable.

Dès 1949 il met en place un plan de redressement et de développement de la société : recherche de liquidités, investissements pour la modernisation de l'entreprise, remise en état du matériel et de la trésorerie.

En 1954, son oncle Michel se retire. Paul et René, fils de Michel, deviennent alors les gérants de la Société. Paul s'occupe des domaines technique, financier et social. René, lui, est responsable de la comptabilité et de l'administration.

A partir de cette date, l'entreprise évolue de façon spectaculaire. Entre 1949 et 1954, la production avait pratiquement doublé grâce aux tranches annuelles de modernisation.

En 1954, on prévoit la construction d'un nouveau bâtiment suffisamment vaste pour abriter deux nouvelles machines à papier : la machine 2 fonctionne dès 1956, la machine 3 ne sera installée qu'en 1967-1968 et sera modernisée en deux étapes (1970 pour les presses et 1974 pour la sècherie). La machine 1 continue à produire du papier dans le vieux bâtiment après avoir subi, elle aussi, des améliorations techniques.

#### *3-2. La consolidation*

En 1961 le rachat des «Papeteries Cartallier», près de La Tour-du-Pin, marque également la volonté de développement qui anime les dirigeants. C'est une entreprise bien située sur son secteur et qui jouit d'un bon potentiel commercial. Elle tournera jusqu'en 1979, après une restructuration importante en 1974.

Enfin, le marché des vieux papiers étant en pénurie, il est décidé en 1966 la fabrication de pâte à papier à partir du bois. Pour cela une filiale est créée et une usine construite : «La Cellulose de Champblain», toujours sur Laveyron mais sur les bords du Rhône, au nord de Saint-Vallier ; encore une évolution géographique due au manque de place mais cette fois-ci on quitte la vallée de la Galaure. Déjà, pour faire l'agrandissement de 1954-1956 il avait fallu creuser la montagne, créer une deuxième plate-forme mais là encore la place manque comme en 1875 à Rochetaillée.

C'est une étape importante, tant sur le plan technologique (ouverture à un type de fabrication que la famille Leydier n'avait jamais utilisé) et géographique :

- vaste terrain,
- proximité du Rhône, donc de l'eau en abondance,
- intégration à l'axe de communication sud-nord dont la ligne de chemin de fer mitoyenne du terrain,

exactement l'inverse des handicaps relevés à propos du site de Rochetaillée. L'usine de pâte à papier à partir du bois fournira les deux sites de la société, La Tour-du-Pin et la Ferrandinière de 1966 à 1978. Mais le retournement de la tendance du marché des vieux papiers, l'effondrement des cours, pousse à sa fermeture.

### 3-3. La société Emin-Leydier

En 1974 la fusion entre deux sociétés de taille équivalente et aux produits complémentaires crée une synergie importante : le regroupement du fabricant de papier pour cartons avec un fabricant de carton ondulé (Papeteries Emin à Oyonnax, dans l'Ain) permet de couvrir tout le cycle de fabrication. Parfaitement cohérent avec l'évolution du marché et la nécessité de faire face aux crises économiques, ce renforcement permet de rester autonome et accroît les possibilités de développement. Cette situation sera confortée par l'introduction au second marché de la Bourse de Lyon en 1987 qui ouvrira la possibilité de faire appel à l'actionnariat le plus large.

De nouveaux investissements ont encore été faits : outre la modernisation constante du matériel existant, il nous faut surtout signaler la construction de deux machines sur le site de Champblain en 1977 puis en 1992. Sont également regroupées sur ce site les activités commerciales et administratives liées au papier. Quant au site de la Ferrandinière, il a évolué et s'est modernisé : les deux plus anciennes machines ont été arrêtées en 1978 et 1984. Celle qui tourne actuellement, la machine 3, emploie 55 salariés.

Une station d'épuration pour les eaux de rejet a été installée en 1992.

## Conclusion

Nous voilà au terme de notre étude.

En un peu plus d'un siècle, nous avons vu évoluer une entreprise régionale réputée, soucieuse de son équilibre géographique et technologique. Mais les mutations successives ne paraissent pas avoir altéré son dynamisme ni sa personnalité. Son implantation régionale reste vivante et participe encore au paysage et à la vie de la Galaure.

Guy LEYDIER  
Mai-juin 1995

## SOURCES

- Recherches et article de Monsieur Pierre Leydier
- Recherches et article de Madame Pierrette Carbon
- *Encyclopédie contemporaine illustrée*, août 1893
- *Revue de géographie alpine*, 1926 (archives de la Drôme)

# Ô , MA GALAURE TU ES BIEN DEVENUE PÂLOTTE !

La Galaure avait la réputation d'être politiquement rouge. Ces dernières années, cette réputation ne se justifie guère. Voilà pourquoi nous avons entrepris cette recherche.

Il aurait pu être intéressant de commencer une étude approfondie dès les origines du suffrage universel, tout au moins celui de 1848. J'ai reculé devant l'ampleur d'un tel travail. Il se heurtait d'ailleurs à des difficultés. En 1848, les élections se déroulent au chef-lieu de canton. Sous le 2<sup>e</sup> Empire, les pressions du pouvoir faussent une expression authentique des électeurs. De 1870 à 1945, je m'attacherai aux résultats les plus significatifs. En revanche, j'envisage ensuite l'ensemble des élections législatives et présidentielles, plus politisées que les élections locales. Je me limite aux résultats du deuxième tour à l'occasion duquel la droite et la gauche se regroupent. Les élections locales ne seront utilisées que de façon ponctuelle.

\*  
\* \*

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la petite paysannerie s'endette pour acquérir de la terre. Cette situation peut la sensibiliser à des opinions de gauche. Le monde rural est lié ici en Galaure au monde ouvrier. En amont, la taillanderie est ancienne, favorisée par l'énergie de la rivière. Cette même énergie permet l'essor du moulinage sous influence lyonnaise. Mais l'industrie se développe surtout à l'aval, avec les papeteries de Saint-Barthélemy-de-Vals et de la Ferrandinière, les poteries de Saint-Uze et les deux usines métallurgiques du Pont-de-Saint-Uze et de Rochetaillée. L'accroissement rapide du monde ouvrier en basse Galaure sera déterminant sur son évolution politique.

Cependant, en 1848, les électeurs de la Galaure, comme le reste de la France, semblent plus sensibles aux hommes qu'aux idéologies. Aux législatives du mois d'avril, ils votent pour un enfant du pays : Mathieu de la Drôme, de Saint-Christophe et le Laris, commune limitrophe de la Galaure. Dans le canton du Grand-Serre, il recueille 98,5 % des suffrages ; puis, le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon emporte plus de 90 % des voix : on a voté pour le neveu du grand Napoléon, peut-être aussi considéré comme porteur des idéaux de la grande Révolution française. Le 13 mai 1849, les électeurs retournent aux urnes pour élire de nouveaux députés ; la liste des « montagnards » dont fait partie Mathieu totalise plus de 80 % des voix dans les cantons du Grand-Serre et de Saint-Vallier. Par l'intermédiaire d'un homme connu, la Galaure s'oriente vers la gauche. Car les « montagnards » représentent la gauche. Curiosité, Mathieu est un catholique pratiquant, en somme un catholique progressiste avant la lettre. L'anticléricisme ne caractérise pas encore la Galaure. A cette époque, l'évêché ne détecte en Galaure qu'un seul maire hostile à l'Eglise, celui de la Motte<sup>(1)</sup>.

Pendant le 2<sup>e</sup> Empire, la Galaure donnera la majorité au candidat officiel Monier de la Cizeranne mais avec de moins en moins de conviction à mesure que Napoléon III vieillit. Et lors du référendum de mai 1870, la basse Galaure vote « non », s'affichant ainsi à gauche ; cette région est voisine de Saint-Vallier et de la vie rhodanienne. A. Sauger<sup>(2)</sup> a souligné que les idées nouvelles se sont répandues à partir des villes et des voies de communication. Cependant, en amont, cinq communes : Hauterives, le Grand-Serre, Tersanne, Ratières et Saint-Avit votent oui, c'est-à-dire à droite. Elles ne le resteront pas longtemps car, dès le début de la 3<sup>e</sup> République, notre région s'affirme franchement républicaine alors que les royalistes n'ont pas encore perdu tout espoir. Deux élections législatives partielles sont alors très révélatrices. En juin 1871, les républicains raflent plus des deux tiers des voix dans la vallée. En 1874 Madier-Montjau, radical (tendance républicaine, la plus à gauche), obtient plus des trois cinquièmes des suffrages. Seules trois petites communes rurales se refusent à lui : Ratières, Saint-Avit, Saint-Martin-d'Août. Cette tendance politique de l'ensemble de la Galaure sera animée d'abord par la famille Christophle (Isidore et Aimé), amie de Gambetta, puis par Bizarelli. Bizarelli est un Corse venu au Grand-Serre en 1860 comme médecin, opposant déterminé à Napoléon III. Il sera le député de la Drôme nord de 1879 à 1898, date de son passage au Sénat. Il s'impose par son talent oratoire, son apti-

(1) B. Delpal : o. cité p. 148.

(2) A. Sauger : article cité.

tude à trouver pour ses administrés un emploi de cantonnier, de facteur, de buraliste. Il adhère à la loge maçonnique. A cette époque, les loges sont nettement hostiles à l'Eglise.

Il est relayé à la Chambre par un autre radical, Chabert, maire de Saint-Donat, en somme un voisin de la Galaure. Ces hommes politiques s'affirment de gauche, sans remettre en cause les fondements de la société bourgeoise de ce temps. En Galaure, dans les années 1880, la laïcisation des écoles communales<sup>(3)</sup>, l'interdiction des processions sont parmi les grandes préoccupations des hommes de gauche.

Cependant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le socialisme, à l'époque porteur d'une idéologie révolutionnaire, commence à se développer dans les villes, exceptionnellement dans les campagnes (par exemple dans l'Allier). Est-ce qu'une région de gauche comme la Galaure y serait sensible ? En 1903, la grande grève des potiers de Saint-Uze<sup>(4)</sup> n'a encore en apparence qu'une motivation anticléricale. En fait, elle permet l'émergence du mouvement ouvrier dans la vallée. Des groupes socialistes se constituent à Saint-Uze et Châteauneuf-de-Galaure<sup>(5)</sup>. Mais leur réussite électorale n'est pas immédiate. En 1906 le candidat socialiste Bonnardel, militant romain, ne draine que 9,3 % des voix avec un score de 22,9 % à Saint-Uze. A cette date la gauche est encore personnifiée par Chabert (64 % des s.e.). Ensuite la percée socialiste se propage très rapidement grâce à Jules Nadi, un autre militant romain, bon orateur comme Bizarelli, également franç-maçon. A la mort de Bizarelli, il recueille son héritage dans le canton de Grand-Serre (1902). Aux élections législatives de 1910, il obtient la majorité en Galaure (50,2 %), plus particulièrement en aval avec 57,6 % des suffrages exprimés à Saint-Uze. Lors des élections du 10 mai 1914, il confirme son influence (52,1 %). Cette fois, il est élu député par l'ensemble de la circonscription. Son seul rival important était radical. Jamais la Galaure n'a été aussi rouge. Mais déjà, en amont, le Grand-Serre, Tersanne, Ratières pâlisent un peu en préférant toujours le radical Chabert.

Ce socialisme est-il si effrayant pour le petit bourgeois ? Nadi ne répugne nullement à des alliances avec les radicaux. A ces électeurs ruraux il propose plus volontiers un projet de train à vapeur entre Romans et le Grand-Serre qu'un programme marxiste. A Saint-Vallier, le conseiller général Valette, également socialiste, n'effraye pas lui non plus le bourgeois en tant que petit patron porcelainier.

\*  
\* \*

Les élections du Front populaire de 1936 traduisent le fort ancrage à gauche. Le parti communiste attire à lui 26,2 % des s.e. au premier tour grâce surtout aux deux communes les plus ouvrières (Saint-Barthélemy : 37,5 %, Saint-Uze : 41 %). Il reste cependant devancé par les socialistes (31,1 %) tandis que le parti radical, le triomphateur de jadis, s'efface (7,2 %). Au deuxième tour cependant le candidat unique du Front populaire, Marius Moutet, est majoritaire en Galaure sans rassembler cependant toutes les voix de gauche du premier tour. Le candidat de droite, Pouzin, syndicaliste agricole, emporte la majorité dans les communes les plus rurales de la Galaure : Claveyson, Ratières, Saint-Avit, Tersanne.

Le régime de Vichy semble raviver la gauche en Galaure. A la Libération, l'apport nouveau du suffrage féminin ne lui nuit nullement : elle totalise 63,7 % des s.e. en 1946. Puis les votes à gauche se tassent lentement avec un « creux » très marqué en 1956 grâce au succès sensible des poujadistes. Les poujadistes troublent le jeu électoral et facilitent le glissement vers la droite des anciens électeurs de gauche : artisans, commerçants et agriculteurs. Le deuxième « creux » de la courbe, en 1962, est dû à la défaillance d'électeurs de gauche qui, au deuxième tour, n'ont pas voulu se reporter sur le candidat unique de la gauche, le communiste Maurice Michel. Le maximum isolé de 1981 correspond à la vague rose qui porte Mitterrand au pouvoir mais il est dû aussi à la forte personnalité du candidat socialiste Filhoud.

La courbe des élections présidentielles traduit plus régulièrement le déclin. En 1965 le prestige de De Gaulle ne permet pas à la gauche de faire le plein des voix, qu'elle réalise en 1974 sur Mitterrand opposé à Giscard. En 1981, l'érosion est déjà très sensible alors que Mitterrand est cette fois gagnant et le sera encore en 1988.

Les notables feront basculer la Galaure à droite lors des cantonales. En 1988 Biancheri, vétérinaire et maire d'Hauterives, enlève à Brunet, maire de Saint-Sorlin, ancien député socialiste, le canton du Grand-Serre. Les trois communes de la Galaure concernées (Grand-Serre, Hauterives, Tersanne) accordent un peu plus des deux tiers des voix à la droite. Puis c'est au tour de la Basse Galaure d'abandonner la gauche. Son conseiller général, le docteur Steinberg, notable PS, décède et, à l'automne 1993, le pharmacien Culty, maire de Saint-Uze-la-«rouge», porte-drapeau de la droite, l'emporte. La gauche n'a plus de notables à opposer à ses adversaires. Aux élections cantonales de 1994, Biancheri et Culty obtiennent ensemble les deux tiers des voix. Serait-ce seulement une question de notables ? Les élections nationales parallèles nous prouvent le contraire. Aux législatives de mars 1993 la gauche est perdante dans 12 des 13 communes

(3) A cette date, les communes peuvent choisir ou des maîtres laïcs ou des maîtres congrégationalistes.

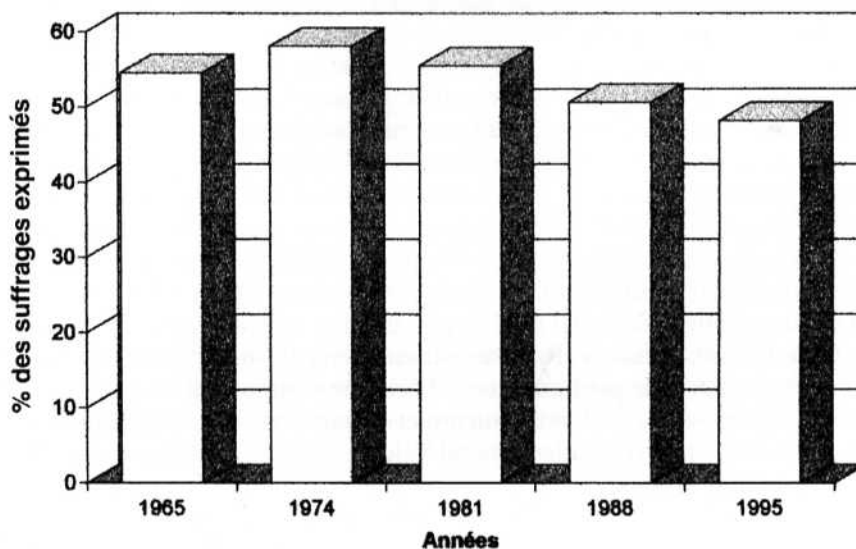
(4) Voir à ce sujet l'article paru dans le numéro 1-1993 de la revue.

(5) Se reporter à l'ouvrage de Roger Pierre (ouvrage cité).



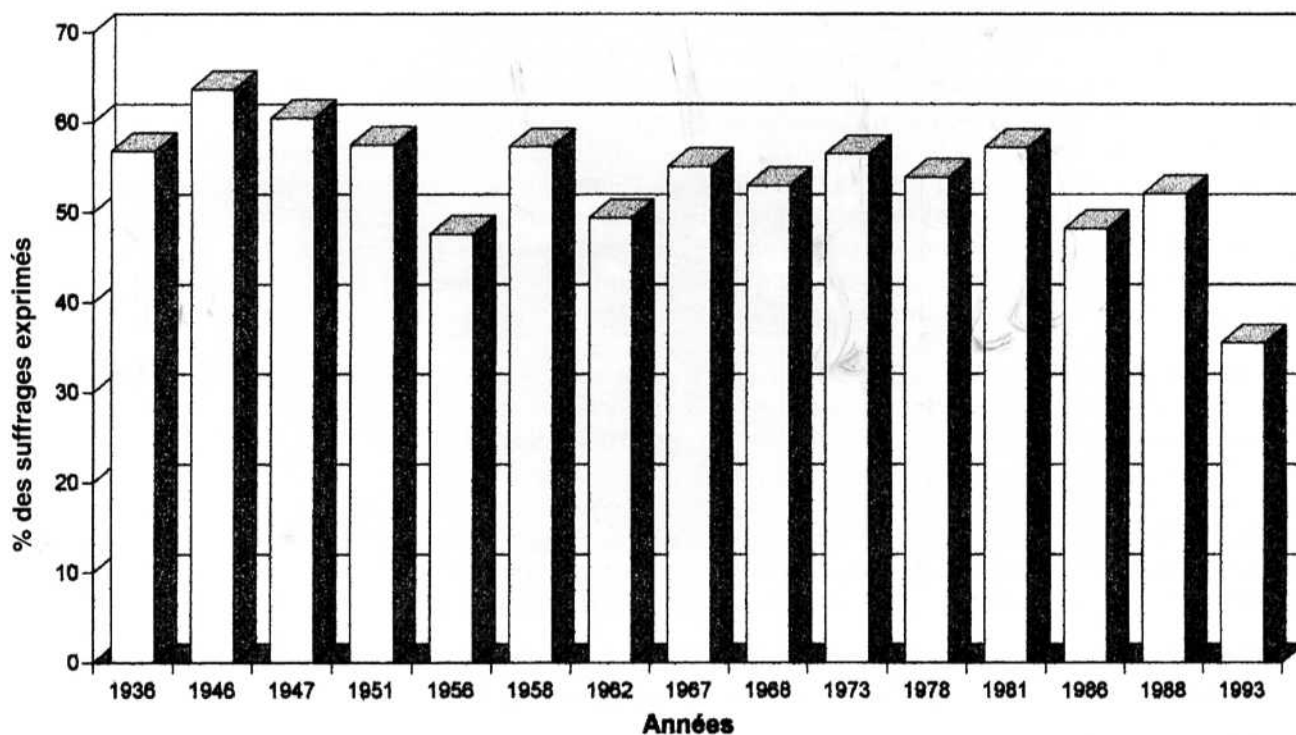
# RESULTATS DE LA GAUCHE

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES



NB : L'élection de 1969 n'est pas prise en compte car elle oppose deux candidats de droite : Pompidou et Poher.

## ELECTIONS LEGISLATIVES



et le 7 mai 1995 Chirac emporte la majorité dans l'ensemble de la Galaure tout en étant en seconde position en Basse-Galaure.

\*  
\* \*

Cet article est plutôt un constat. Le lecteur aimerait savoir le pourquoi. La réponse exigerait une longue recherche, nous nous limiterons à une esquisse.

La sociologie de la Galaure a évolué. Le nombre des ouvriers a diminué et, parmi eux, le pourcentage des étrangers non électeurs grandit. L'anticléricalisme a cessé d'être un argument électoral, simultanément la pratique religieuse diminue alors que la droite progresse, évolution qui, d'ailleurs, n'est pas particulière à la Galaure. Dans notre vallée, une commune peut être considérée d'une façon particulière : Châteauneuf-de-Galaure où la stigmatisée Martha Robin est l'objet de pèlerinages. Autour d'elle se développent les Foyers de Charité et des établissements scolaires. Ainsi arrive une population nouvelle dont le vote est caractérisé. Mais il ne semble pas que le centre religieux ait influencé le vote des «autochtones». Ainsi Mureils, très proche de Châteauneuf, maintient son vote à gauche jusqu'en 1988.

Dans notre vallée du Rhône, voie de passage, les migrations humaines brassent les populations. La Galaure perd son originalité. Son vote n'est pas différent de la France moyenne<sup>(6)</sup>.

Charles GARDELLE

#### BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- V. Crouzet *L'anticléricalisme dans le nord de la Drôme*, mémoire présenté à Lyon III le 25 octobre 1989, déposé à la bibliothèque de Romans.
- B. Delpal *Entre paroisse et commune. Les catholiques de la Drôme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Peuple Libre, Valence, 1989.
- R. Pierre *Les origines du syndicalisme et du socialisme dans la Drôme*, Ed. sociales, Paris, 1973.
- A. Sauger *Les républicains drômois au début de la III<sup>e</sup> République (1869-1880)*, revue drômoise 1981 n° 419, p. 287-299 et n° 420 p. 323-333.

---

(6) L'auteur serait heureux d'un échange de courrier avec les lecteurs car bien des aspects de ce travail restent à expliquer.

# VALENCE AU DIXIÈME SIÈCLE (879-1029)

## **Le contexte historique général : Provence et Bourgogne-Provence**

Les Grandes Invasions du V<sup>e</sup> siècle qui avaient provoqué la chute de l'Empire romain (476) aboutirent à la naissance de royaumes barbares dans tout l'Occident. En Gaule, les Francs se taillèrent plusieurs royaumes qui devaient eux-mêmes disparaître lorsque Pépin III le Bref, maire du palais du dernier roi mérovingien, en montant sur le trône en 751, fonda la dynastie carolingienne. Celle-ci entreprit de réduire l'anarchie qui avait gagné tous les domaines de la vie publique et y parvint en partie, notamment sous Charlemagne qui rétablit à son profit l'empire d'Occident (800). Mais son fils, Louis 1<sup>er</sup> le Pieux (814-840), personnage plus falot que son père, ne sut pas calmer les appétits de puissance de ses propres fils qui finirent tout de même par signer le traité de Verdun (843), partageant l'Empire entre eux trois : le cadet, Louis, prenant la Francie orientale (future Germanie) ; le plus jeune, Charles II le Chauve, la Francie occidentale (future France) ; l'aîné, Lothaire 1<sup>er</sup>, conservant la dignité impériale mais devant se contenter de la Lotharingie qui, coincée entre les deux royaumes précédents, s'étendait de la mer du Nord à l'Italie centrale. Ce dernier ensemble, trop hétéroclite, devait éclater à sa mort (855) en trois nouveaux royaumes que se partagèrent ses trois fils : l'Italie (au sud) pour l'aîné, le nouvel empereur Louis II ; la Lotharingie (au nord) pour le cadet, Lothaire II ; et la Provence (entre les deux autres) pour le plus jeune, Charles (855-863) dont l'autorité s'étendait *grosso modo* de Lyon à la Méditerranée et du Rhône aux Alpes. Puis la Provence, convoitée par les deux rois de France et de Germanie, tomba finalement dans les possessions de Charles le Chauve qui ceignit aussi la couronne impériale en 875 (cf. tableau généalogique ci-après).

Un prince lorrain, Beuve, comte d'Avenne, avait une fille, Richilde (que Charles le Chauve épousa en secondes noces) et un fils, le comte Boson, qui décida de lier sa fortune à celle de ce puissant beau-frère. Celui-ci lui donna en mariage, en 877, sa petite-nièce Ermengarde (fille de Louis II, son prédécesseur à l'Empire, et donc petite-fille de Lothaire 1<sup>er</sup>, arrière-petite-fille de Louis le Pieux, arrière-arrière-petite-fille de Charlemagne) et lui confia, à cette occasion, le gouvernement de la Provence. Mais l'empereur mourut peu après (877) et son fils et successeur au trône de France, Louis le Bègue, le suivit dans la tombe dès 879. C'est alors que, profitant de cette disparition prématurée du roi, Boson qui avait tissé un solide réseau de fidélités dans tout son comté, se fit sans peine élire roi de Provence le 15 octobre 879 par une assemblée de seigneurs laïcs et de prélats d'Eglise, présidée par l'archevêque de Vienne et réunie à Mantaille (commune actuelle d'Anneyron, dans la Drôme). Pour la première fois depuis un siècle et demi un non-carolingien occupait un trône dans l'Empire. A sa mort (887), sa veuve fit adopter leur fils mineur, Louis de Provence, successivement par deux de ses cousins, l'empereur Charles le Gros, puis Arnulf, le nouvel homme fort de Germanie. Et surtout elle le fit couronner à Valence en 890. Puis le nouveau roi, cédant au mirage italien, réussit à ceindre la couronne impériale en 901, avant d'être fait prisonnier et déposé (905) par son vieil adversaire Bérenger, roi d'Italie, qui lui fit alors arracher les yeux, d'où son surnom de Louis l'Aveugle sous lequel il est passé à la postérité. Rentré dans son Viennois natal, il y mourut en 928, sans héritier légitime. Après quinze années d'interrègne (928-943), l'intervention énergique du roi de Germanie Otton 1<sup>er</sup> permit au roi de Bourgogne de faire main basse sur la Provence, créant ainsi le royaume de Bourgogne-Provence. Mais les nouveaux souverains, Conrad le Pacifique et son fils Rodolphe III, de 943 à 1033, vivant dans l'entourage des ottoniens, se désintéressèrent de leur royaume qu'ils ne défendirent pas contre les envahisseurs sarrasins et hongrois et qu'ils inféodèrent largement, soit à des seigneurs laïcs, soit à l'Eglise. C'est ainsi que la reine, ayant reçu de son mari le comté de Viennois en 1015, en investit à son tour Bouchard, archevêque de Vienne. Enfin, vers 1029, celui-ci en inféoda la partie méridionale, avec Valence, à Guigue III le Vieux, fondateur de la dynastie des comtes d'Albon, futurs dauphins de Viennois.

## **Le partage du pouvoir : comtes, évêques et nouveaux seigneurs**

A la tête des circonscriptions territoriales héritées de l'Antiquité (*civitates* et *pagi*), les carolingiens ont maintenu les comtes comme représentants du pouvoir central. Mais le déclin de l'Empire obligea Charles le Chauve à consentir à ces comtes la transmission héréditaire de leur charge par le capitulaire de Quierzy (877), en échange de leur fidé-

lité. Ainsi Boson profita-t-il d'abord de la faiblesse de son beau-frère et du soutien de l'Eglise et de seigneurs laïcs, obtenu par des largesses à leur endroit. Mais, après son accession au trône, il se trouva lui aussi en butte à ces mêmes résistances qu'il ne put calmer que par de nouvelles concessions en terres et en faveurs diverses. Puis son fils, attiré par l'Italie et par ses prétentions à l'Empire, ne sut pas sauver son royaume et n'en conserva bientôt plus que des lambeaux épars dont il confia la régence à son cousin, le «duc et marquis» Hugues d'Arles. Dès lors, et plus encore sous les rois suivants, Conrad «le Pacifique» (est-ce bien un qualificatif valorisant dans ce X<sup>e</sup> siècle ?) et Rodolphe «le Fainéant», bien nommé, les seuls vrais compétiteurs du pouvoir, furent les grands seigneurs locaux, apparentés aux vieilles familles comtales ou sortis de l'anonymat par leur entree et leur récent enrichissement. N'entrons pas ici dans les détails (cf. ci-après le tableau récapitulatif), renvoyant le lecteur à notre article sur le sujet (cf. bibliographie).

Contentons-nous seulement de quelques remarques :

1) Nous ne connaissons pas les liens exacts de parenté (s'ils existent) unissant les différents comtes de Valentinois du X<sup>e</sup> siècle, sauf pour Boson, fils et successeur d'Adalme vers 912, et pour Aimar qui succéda à son père Lambert à une date imprécise, entre 985 et 997.

2) Le siège épiscopal était très convoité par les grandes familles qui, en y plaçant un de leurs cadets, aggloméraient, *de facto* sinon *de jure*, les biens d'Eglise à leurs biens patrimoniaux. C'est ainsi que l'évêque Lambert (cité de 997 à 1011) et le comte Aimar (cité de 997 à 1037) sont deux fils du comte Lambert. De même, l'évêque Humbert (cité de 1026 à 1030) et Guigue le Vieux († 1070) sont frères, fils de Guigue II († avant 1008) ; et deux autres évêques, également prénommés Guigue (l'un cité en 994 et l'autre de 1016 à 1025) appartenaient à la même famille.

3) Face à la (aux) famille(s) comtale(s) de Valentinois, d'autres lignages commencent leur ascension sociale et, parmi eux, celui des Guigues, promis à un brillant avenir. Cette famille devait être déjà assez puissante au temps de Guigue I<sup>er</sup> († 996) qui réussit à placer son fils cadet Humbert sur le trône épiscopal de Grenoble (992-1029), tandis que son aîné, Guigue II, était le père d'un autre Humbert, évêque de Valence (1026-1030), et de Guigue III qui se surnomma lui-même «le Vieux» (*Senex*) à la fin de sa vie qu'il termina à l'abbaye de Cluny en 1070. Ce dernier devait parachever l'élévation de son lignage : seigneur de Vion, avoué de l'Eglise de Grenoble, protecteur de celle de Valence, il fut choisi, en 1029, par l'archevêque de Vienne qui lui inféoda la partie méridionale du Viennois ; c'est alors qu'il prit le titre de comte et, s'installant sur sa nouvelle terre de Valloire, il y fit construire le château d'Albon dont le nom allait devenir celui de ses enfants, nés de sa femme Adalsinde.

4) Nous sommes mal renseignés sur les possessions respectives des uns et des autres. Le *pagus* valentinois avait recouvré, avant le milieu du X<sup>e</sup> siècle, la bande de territoires qui s'étendait sur la rive droite du Rhône jusqu'aux confins du diocèse du Puy et que le Lyonnais avait momentanément annexé au IX<sup>e</sup> siècle. Ce *pagus* constituait alors une circonscription comtale. Les mentions, rarissimes, de domaines géographiquement repérables, ne permettent pas de se faire une idée de leur agencement. Il semble, au vu de leur grande dispersion dans l'espace, que ces propriétés devaient constituer seulement des points forts, centres de domination de vassaux dont quelques uns apparaissent dans les textes.

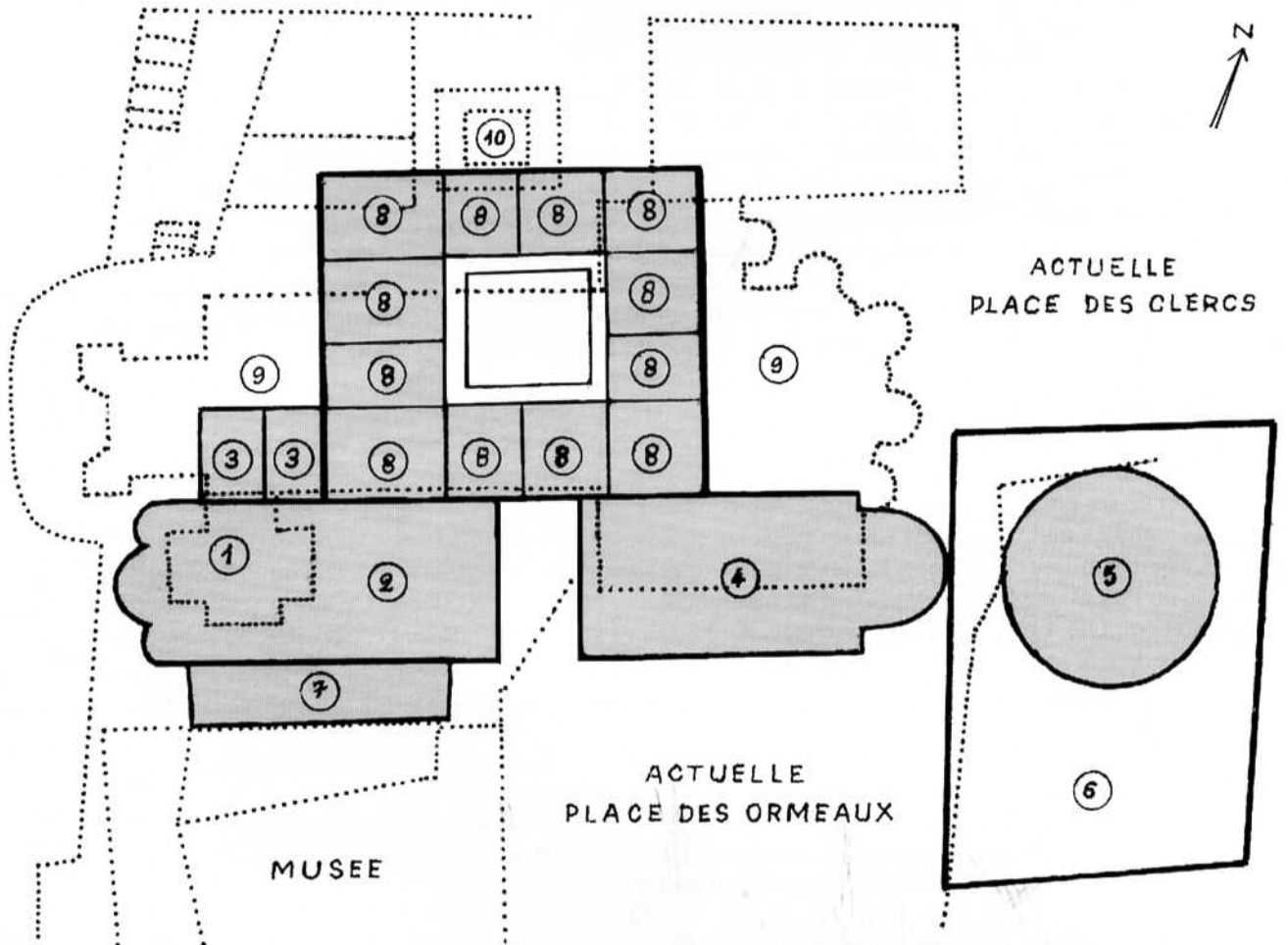
Le comte de Valentinois était possessionné de part et d'autre du Rhône (Clérieux, Fellines, Besayes, etc. sur la rive gauche ; Arras, Cornas, Macheville, etc. sur la rive droite) et, conformément au capitulaire de Quierzy, il se fit confirmer ses biens par l'empereur à titre héréditaire en 963. Les terres des Guigues aussi enjambaient le fleuve, de Vion à Vernioz, en passant par Saint-Laurent-en-Viennois et la Valloire (Albon). Mais il est évident que tout cela ne rend pas compte de la richesse foncière réelle de ces grandes familles laïques.

Quant aux possessions ecclésiastiques, nous les connaissons encore moins bien. En ce qui concerne les communautés religieuses, le prieuré bénédictin de Saint-Victor, situé *extra muros* au sud de la ville, avait été ruiné par les invasions du début du X<sup>e</sup> siècle et restait dépeuplé et en ruines ; et les deux anciennes basiliques, également hors les murs, de Saint-Félix et de Saint-Pierre-du-Bourg, étaient alors desservies, chacune, par une petite communauté de religieux qui élisait elle-même son abbé et qui assurait le service divin pour les paysans des alentours et les pèlerins de passage sur les reliques qu'elle détenait encore. L'Eglise de Valence, même si elle n'atteignit jamais à l'opulence de celles de Vienne ou de Grenoble, devait bien posséder quelques grands domaines mais nous n'avons de mention que de celui de Villeneuve (entre Valence et le Bourg) que le roi Boson lui avait donné et de biens «sis au diocèse de Die» que le régent Hugues d'Arles dut lui rendre après les avoir un moment usurpés. N'oublions pas non plus son patrimoine immobilier, au moins représenté par le quartier cathédral, avec ses églises, sa maison de l'évêque et celles des chanoines. Remarquons ici, pour n'y pas revenir, que ces chanoines avaient ouvert, dès avant la fin du X<sup>e</sup> siècle, une école capitulaire, attestée par une épitaphe, malheureusement très mutilée, du début du XI<sup>e</sup>, qualifiant un *Stephanus* et un *Constantius* de *magister* et de *bonus doctor*.

### Les invasions : sarrasines ou hongroises ?

La dernière incursion des Normands dans la moyenne vallée du Rhône fut antérieure à l'époque considérée ici puisqu'elle eut lieu en 860. En revanche, d'autres envahisseurs ravagèrent la région un peu plus tard. En 890, l'assemblée de Valence, au cours de laquelle fut couronné le jeune Louis de Provence, fit mention des expéditions sarrasines qui

Le quartier cathédral de Valence au X<sup>e</sup> siècle



*En grisé et traits pleins* : les monuments existant au X<sup>e</sup> siècle

*En pointillés* : les monuments actuels

① Ancien baptistère (déjà détruit au X<sup>e</sup> siècle) • ② Cathédrale Saint-Etienne • ③ Chapelles Saint-Cyprien et de la Sainte-Croix • ④ Eglise Saint-Jean-l'Évangéliste • ⑤ Eglise Notre-Dame-la-Ronde • ⑥ Cimetière

⑦ Palais épiscopal • ⑧ Maisons des chanoines, autour d'un préau leur servant de cimetière • ⑨ Actuelle cathédrale Saint-Apollinaire (non bâtie au X<sup>e</sup> siècle) • ⑩ Pendentif (non bâti au X<sup>e</sup> siècle)

la «dépeuplaient... et la transformaient en désert». Mais, dès le début du X<sup>e</sup> siècle, les Sarrasins poussèrent plutôt leurs raids vers les cols des Alpes à partir de leur point d'implantation fixe de La Garde-Freinet, tandis que les vallées, et notamment la nôtre, voyaient débouler les hordes hongroises qui dévastèrent la France à maintes reprises jusqu'à la défaite définitive que leur infligea Otton de Germanie au Lechfeld en 955. On doit admettre cependant que ces envahisseurs, généralement qualifiés seulement du terme vague de «païens» dans les chroniques, ont provoqué, chez les historiens des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des réflexions souvent contradictoires et parfois fantaisistes qui ne font qu'épaissir le mystère (cf. bibliographie, notre article à paraître).

### Valence religieuse et profane ?

La ville avait beaucoup souffert pendant les temps obscurs (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) du fait des envahisseurs bien sûr mais, plus encore peut-être, de la part de ses habitants qui prenaient les monuments antiques pour des carrières de pierre destinées à leur fournir les matériaux nécessaires à leurs propres constructions. Seuls les remparts ceinturant la ville n'avaient pas cessé de faire l'objet de soins plus attentifs, protégeant les gens et le bétail des exactions des pillards.

Au X<sup>e</sup> siècle, la ville *intra muros* était une cité épiscopale typique dont les demeures serraient de près le quartier de l'évêque. Celui-ci comportait tout un ensemble de bâtiments religieux (cf. plan ci-contre). La vieille cathédrale Saint-Etienne (ou Saint-Estève en occitan), de dimensions modestes, bâtie autour de l'an 800, occupait une partie de la place actuellement située entre la façade méridionale de la cathédrale et le mur septentrional du musée. Elle était construite sur plan basilical, avec deux bas-côtés ouverts sur la nef centrale par de grandes arcades, couverte d'une charpente et terminée par un chœur carré. Ce chœur réutilisait les murs de l'ancien baptistère dont la cuve avait été comblée et pavée. Ainsi l'église affleurait-elle le rebord de la terrasse dominant les berges du Rhône et son portail s'ouvrait à l'est, en face de celui de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste. Elle contenait depuis sa construction le tombeau d'Apollinaire, le saint évêque du V<sup>e</sup> siècle, auparavant enterré en la basilique de Saint-Pierre-du-Bourg. Un sarcophage en marbre, du IV<sup>e</sup> siècle, dont la face principale était ornée d'une scène représentant le Christ entouré des douze Apôtres, se trouvait encore en 1800 dans la cathédrale romane actuelle. Il aurait pu provenir de Saint-Pierre-du-Bourg qui en avait effectivement contenu plusieurs, et serait parvenu à Saint-Apollinaire après être passé par l'église Saint-Etienne voisine. Il faudrait alors y voir le tombeau du populaire évêque faiseur de miracles. Pour agrandir l'espace utile de la vieille cathédrale, on lui avait adjoint au nord deux chapelles au cours du IX<sup>e</sup> siècle : la plus ancienne, de Saint-Cyprien, abritait les reliques de ce martyr et de saint Corneille, jadis offertes à la ville, disait la légende, par Charlemagne lui-même ; l'autre, datant de Ratbert, était dédiée à la sainte Croix dont elle offrait un fragment, réputé authentique, à la vénération des fidèles. Au début du X<sup>e</sup> siècle, la cathédrale s'enrichit encore des restes des saints Félix, Fortunat et Achillée, transférés depuis la basilique de Saint-Félix-hors-les-murs. Toutes ces reliques de martyrs, conservées à Saint-Etienne, étaient contenues dans une châsse en argent qui aurait été offerte par l'évêque Lambert autour de l'an mil. Quant au fragment de la sainte Croix, dans la chapelle du même nom, il était alors enfermé dans une boîte à charnières ornée de pierres à l'extérieur. Avec un tel patrimoine sacré, la ville attirait de plus en plus de pèlerins pour lesquels il fallut bientôt, le redécollage économique aidant, envisager la construction d'une nouvelle cathédrale plus vaste et plus riche et ce sera celle que nous avons encore sous les yeux. Dans le prolongement vers l'est de l'église Saint-Etienne, à quelques mètres d'elle seulement et lui faisant face, c'est-à-dire tournée vers l'orient, s'élevait la vieille église de Saint-Jean-l'Évangéliste où s'étaient réunis autrefois des conciles d'évêques, tel celui de 855 («*apud Valentianam in domo basylica sancti Johannis adjacente*»). Et, au levant de ce monument, était enclos un petit cimetière où se dressait une église circulaire (ou polygonale ?) que les habitants avaient baptisée Notre-Dame-la-Ronde car on y vénérait la mère de Dieu. Les chroniques faisaient remonter ce monument à un temple païen de l'époque constantinienne mais il faut sans doute y voir plutôt un édifice construit vers le VII<sup>e</sup> siècle, à l'exemple du Panthéon de Rome, transformé en église et consacré à la Vierge par le pape Boniface IV (608-615). Au sud de la cathédrale s'acolait la maison de l'évêque, un très modeste palais installé là «depuis des temps immémoriaux» comme l'affirmaient d'anciennes chroniques. Enfin, cet ensemble était complété, au nord des églises Saint-Etienne et Saint-Jean-l'Évangéliste, par les maisons des chanoines fermant une cour intérieure dont le pavé servait de sépulture aux prêtres desservant la cathédrale. Tout ce groupe d'édifices disparates était entouré des frondaisons des places des Ormeaux et des Clercs où allaient bientôt venir s'installer, les jours de marché, les étalages du Grand Mazel et se réunir les assemblées judiciaires. Continuant vers le nord, après avoir dépassé la modeste chapelle Saint-Martin, on atteignait, au milieu de son cimetière, l'autre église paroissiale de Valence, le vieux Saint-Jean-Baptiste, probablement déjà en piteux état puisqu'il allait bientôt falloir songer à la reconstruire. Et, derrière elle, la place aux Hommes, sans doute ainsi nommée depuis l'époque romaine, réunissait les assemblées populaires et entendait les palabres de la population masculine.

Entourant ces églises, chapelles et cimetières, les maisons particulières, à commencer par celles des comtes qui n'ont laissé aucune trace, devaient enserrer d'étroites rues tortueuses et des placettes où quelques puits approvisionnaient la ville en eau depuis que les canalisations étaient hors d'usage faute d'entretien ; d'autres s'éparpillaient parmi des frondaisons, des jardins et des vergers car tout l'espace disponible était loin d'être construit, l'ensemble se développant à l'abri des remparts dont les solides bases antiques avaient été surmontées, depuis le IX<sup>e</sup> siècle au moins, de

murs de cailloux roulés. Cette muraille s'ouvrait au sud par la porte Saunière, au nord par celle de la tour d'Aïon (ou de Tourdéon) et à l'est par celle de Saint-Félix.

Au-delà de cette enceinte se développait une nature encore incomplètement domestiquée. En descendant la côte Saint-Estève on abordait, au pied de la ville, le faubourg de «la Rivière» où le Rhône roulait ses flots entre des îles sauvages abandonnées aux castors et autres gibiers. Là se trouvait le bac et le port Saint-Nicolas où accostaient les barques à sel, Valence possédant en effet un entrepôt depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Les *Gesta Dagoberti* prouvent que les marchands remontant par le fleuve — dont le sel — payaient à Marseille, Fos, Valence et Lyon des tonlieux qui constituaient pour le roi une source de revenus non négligeable. Dans les autres directions, sur les coteaux des Baumes, de Faventines et de Château-Mouchet, les vignes et les ruches donnaient le vin, le miel et la cire. Plus loin, au-delà des champs de céréales et des jachères à moutons, commençait la forêt : celle de Bayanne au sud, celle de Chabeuil à l'est, familières aux citadins qui y jouissaient, comme leurs voisins de Romans, «du droit d'usage et de passage parmi les herbes et les arbres fruitiers et du droit d'y chasser et d'y prendre tout ce qui leur est nécessaire sans compensation aucune».

Sortant par la porte de Tourdéon, on pouvait soit prendre la route de Vienne, soit descendre jusqu'à l'abbaye Saint-Pierre-du-Bourg qui dressait, au milieu de son cimetière et près de sa maison de l'aumône, un très vénérable édifice «bâti en marbre, pavé de mosaïques, soutenu par un nombre considérable de colonnes de marbre et de porphyre». Un chemin de Saint-Jacques, venant de Romans, amenait en ville par la porte Saint-Félix les pèlerins suisses et allemands en route pour Compostelle, tandis que ceux de Rome et de Jérusalem y quittaient la ville avant d'emprunter l'antique voie Faventines. Au départ de ces deux routes se dressait, au milieu des champs, l'abbaye la plus ancienne de la cité avec son église, ses cours, ses fermes et sa communauté religieuse. C'était Saint-Félix-hors-les-murs, installée, selon la légende, près du lieu où les premiers évangélistes venus de Lyon furent martyrisés mais servant alors d'église paroissiale à tous les ruraux chassés à l'est de la ville. Enfin la porte Saunière, ouvrant sur la route d'Orange, donnait accès à l'abbaye Saint-Victor dont nous savons seulement que, tombée en ruines au cours du X<sup>e</sup> siècle, elle avait alors perdu tous ses moines.

Nous ignorons tout de l'organisation sociale de la ville au X<sup>e</sup> siècle, excepté la constante rivalité des grandes familles laïques accaparant à leur profit les charges comtales et épiscopales. Concernant les activités commerciales, nous ne savons pas non plus quelle place occupaient les juifs, si toutefois Valence en abritait une communauté. Les marchands juifs de Verdun, du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, transformaient les esclaves germaniques, slaves et anglo-saxons en eunuques qu'ils allaient vendre sur les marchés de l'émirat de Cordoue, réalisant ainsi «d'immenses bénéfices». De la Lorraine à l'Espagne, l'itinéraire principal passait par le sillon séquano-rhodanien et de riches communautés juives, établies à Lyon et à Arles, marquaient l'importance de ces villes-relais aux deux extrémités du tronçon fluvial du voyage. Mais les juifs étaient également nombreux dans le reste du royaume de Provence, comme le prouvent les mentions les concernant dans les diplômes de Louis l'Aveugle et dans les actes privés ; l'attestent enfin les conversions au christianisme de certains d'entre eux et non des moindres. Ne voit-on pas en effet au X<sup>e</sup> siècle un Manassé archevêque d'Arles, un Isaac évêque de Grenoble et un autre du même nom évêque de Valence ?

### Une cité parmi d'autres

M. G. Duby (cf. bibliographie) a magistralement comparé entre elles les villes du sud-est de la Gaule entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, sans remonter au nord jusqu'à Valence. Mais nous allons voir, en terminant, que cette ville a subi au Xe siècle une évolution identique à celle des autres cités du midi rhodanien. Il suffit en effet de citer maintenant quelques passages significatifs du travail de M. Duby pour y retrouver tout ce que nous venons d'observer :

«Le danger fut constant... (mais il est) très difficile de mesurer, même approximativement, l'étendue des domages... Les incursions militaires déterminèrent la disparition, au moins temporaire, des quartiers extérieurs aux enceintes urbaines... Les cités constituèrent pour les pillards les proies les plus tentantes. Mais leurs remparts... en firent surtout les plus sûrs des réduits défensifs, les meilleurs des refuges pendant les alertes...».

«La circulation marchande (ne se démentit jamais) le long d'un itinéraire qui, depuis la vallée du Rhône, se dirigeait vers l'Espagne musulmane et que jalonnait... dans chaque cité une puissante colonie juive... qui servait... de relais, d'Arles à Vienne et Lyon, à un trafic d'orientation méditerranéenne...».

«Toutefois... le marché et le port n'ont jamais eu alors autant d'importance dans la ville que la muraille et les tours... (Toutes les cités) au IX<sup>e</sup> et dans la plus grande partie du Xe siècle, paraissent en état de rétraction défensive. Beaucoup avaient hérité de la Basse Antiquité une large ceinture de bonnes murailles qui avaient été maintenues tant bien que mal en état ; dans les périodes de forte insécurité, toutes les excroissances que ne protégeait pas l'enceinte furent la proie des pillages et des destructions. L'espace entouré par les murs devint même trop ample : on vit la défense... s'organiser autour d'un réduit fortifié...»

«A cette phase de repli succéda, à partir de la fin du Xe siècle, une phase de progressive détente : des quartiers nouveaux se peuplèrent... Les basiliques suburbaines... n'ont exercé, dans cette région, qu'une action limitée... à l'époque carolingienne et immédiatement après... (mais) l'expansion se manifesta... aux alentours de l'an mil... Après 980 se

multiplient les mentions de sanctuaires suburbains... Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'ouverture de chantiers de construction et la rénovation des vieux édifices religieux (sont d'autres) témoignages d'un regain général de vitalité...».

«La population de toutes ces villes, très faible, ne parvint jamais à cette époque à remplir l'espace trop vaste où s'étaient les agglomérations antiques...».

«La distribution du pouvoir... est... étroitement liée aux circonstances militaires... Les rois francs laissèrent l'épiscopat... en état de faiblesse face au pouvoir civil... Ils avaient confié celui-ci à des comtes qui, institués dans chaque cité, y firent... résidence fixe. Mais... la nécessité d'organiser solidement la défense en ces régions... soumises à de constantes menaces, détermina un rapide regroupement du pouvoir ; de grands commandements régionaux se constituèrent au profit de certains comtes... A ce moment et dans chaque cité le chef militaire... s'employa à exclure... toute autorité concurrente et... à se soumettre l'épiscopat... (Les comtes) s'assurèrent le contrôle des élections épiscopales, ce qui leur permit de faire désigner l'un de leurs fils... De la sorte, la fonction épiscopale et tous les droits qui s'y trouvaient attachés ne tardèrent pas à glisser dans le patrimoine familial des seigneurs de la ville, à se confondre avec leurs autres biens héréditaires... Lorsque, du groupe des frères et des neveux... l'un des membres devenait évêque, l'indivision effaçait toute distinction entre les droits d'origine ecclésiastique et les autres... Aux alentours de l'an mil... à l'est du Rhône... les cités... formaient des unités politiques intégralement gérées par la famille qui détenait le pouvoir militaire. Toutefois, dès ce moment... le morcellement de l'autorité fut provoqué par... l'émancipation de l'Eglise... et le renforcement, dans la ville, d'une petite aristocratie d'hommes de guerre qui s'empara de certains éléments du pouvoir...».

«L'émancipation de l'Eglise fut très progressive... L'existence de chapitres urbains est attestée... au Xe siècle... Au même moment, furent restaurées les abbayes urbaines et suburbaines que la longue période de danger avait désorganisées... (Puis) les chapitres cathédraux furent réformés (entre 1009 et 1055)... Le branle était donné... ce qui aboutira à extraire la dignité épiscopale du patrimoine du seigneur de la ville...».

«Du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle... ces villes, petites, nombreuses, encore peu marchandes... furent, avant tout, dans un pays constamment en état d'alerte, les points d'appui majeurs de la défense...».

Ainsi Valence au Xe siècle ressemble-t-elle comme une sœur aux cités ci-dessus, qu'il s'agisse de Vaison, d'Avignon, d'Arles, de Narbonne ou des autres villes du pourtour méditerranéen.

Docteur Christian FRACHETTE

Maître en histoire,

Membre de la Société française des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

131, rue d'Helvie

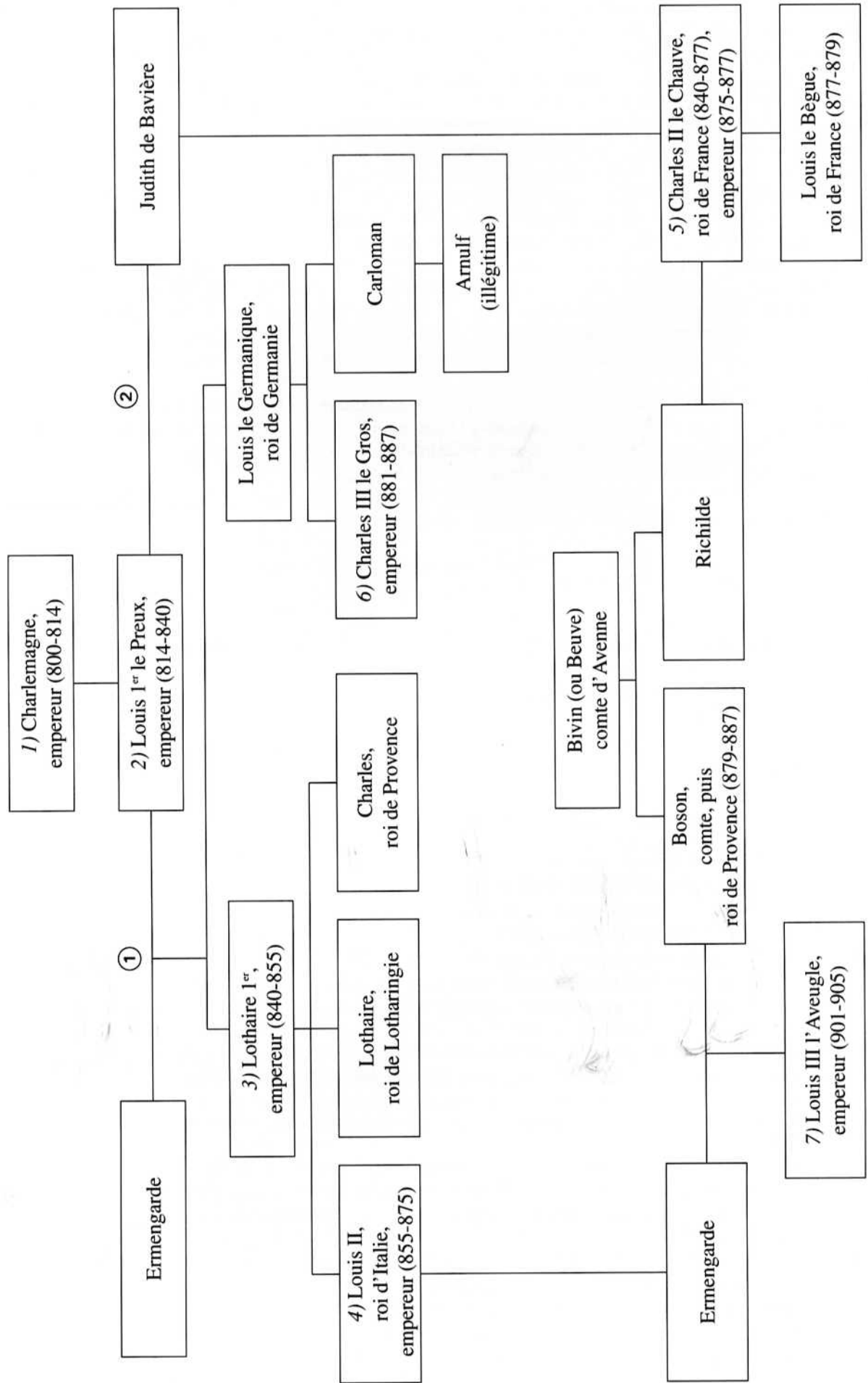
07500 Guilherand-Granges

## BIBLIOGRAPHIE

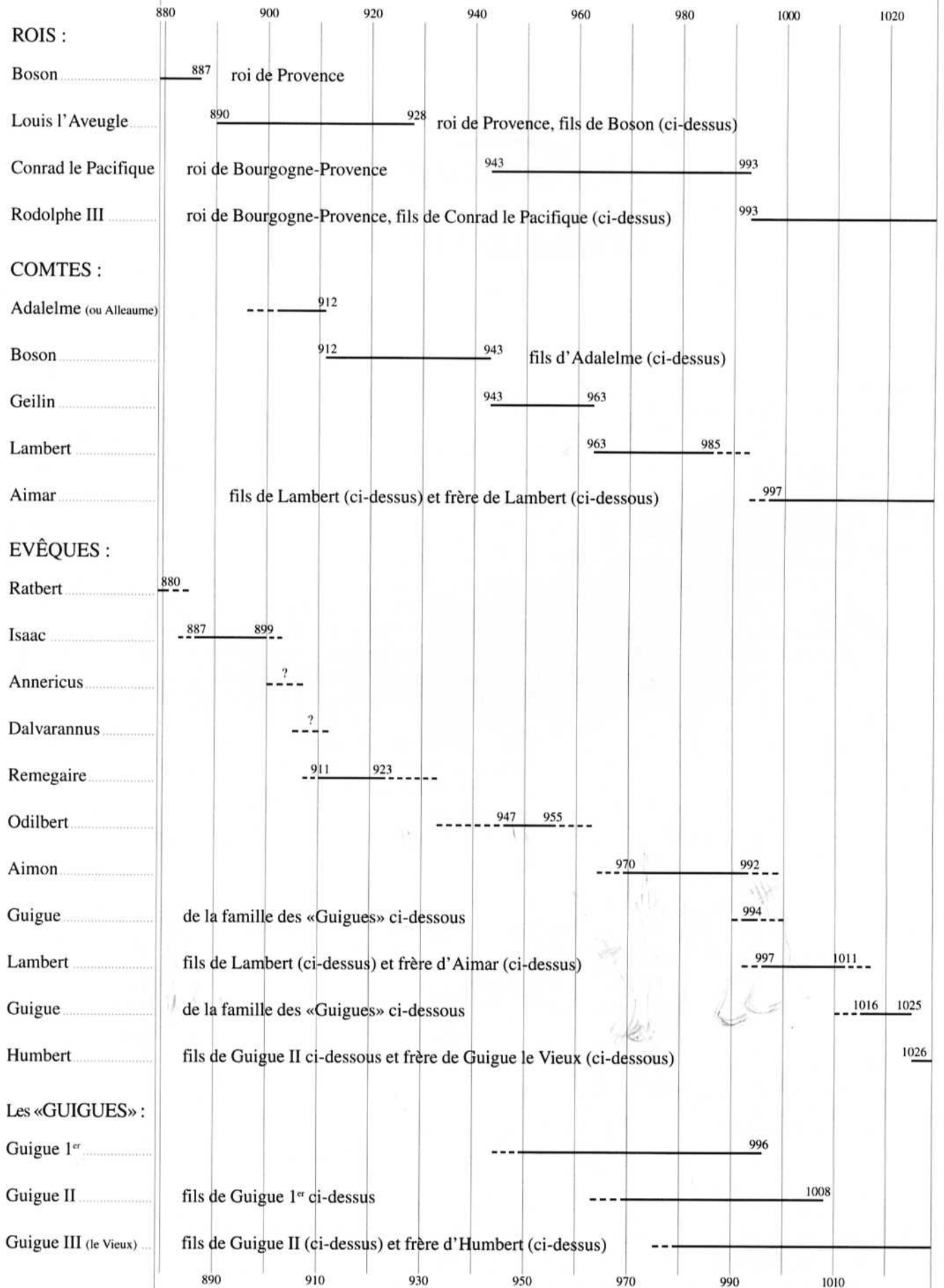
- E. Baratier (s.d.) *Histoire de Provence*, Toulouse, 1969.
- A. Blanc *Valence des origines aux Carolingiens*, Valence, 1964.
- A. Blanc *La cathédrale de Valence, témoin de l'humanité romane*, Valence, 1984.
- B. Bligny (s.d.) *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, 1973.
- R. Bornecque *Histoire de Valence et de sa région*, Roanne 1981.
- Collectif (s.d. de la Ville et de l'office de tourisme de Valence), *Valence-sur-Rhône*, Valence, 1991.
- G. Duby *Les villes du sud-est de la Gaule du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, 1959 (réédité dans «Hommes et structures du Moyen Age», p. 111-131, Paris, 1973).
- R. Ferrier *Evocation de Valence romane*, dans «Petites annales de Valence», n° 11, p. 19-28, Valence, 1969.
- R. Ferrier *Valence romane (X<sup>e</sup> siècle-1150)*, dans «Valence au fil des siècles», p. 23-30, Valence, 1972.
- C. Frachette *Une ville du sud-est de la Gaule parmi d'autres : Valence-sur-Rhône au X<sup>e</sup> siècle. Evêques et laïcs : la concurrence pour le pouvoir (879-1029)*, dans les «Actes du 120<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques» (Aix-en-Provence, 1995), à paraître.
- C. Frachette *Les invasions barbares à Valence au X<sup>e</sup> siècle : sarrasines et/ou hongroises ?* dans «Revue drômoise», à paraître.
- R. Latouche *Les idées actuelles sur les Sarrasins dans les Alpes*, 1931 (réédité dans «Etudes médiévales», p. 185-192, Paris, 1966).
- M. Lombard *Les relations lointaines des pays mosans entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle*, 1952 (réédité dans «Espaces et réseaux du Haut Moyen Age», p. 73-94, Paris, 1972).
- G. de Manteyer *La Provence du I<sup>er</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1908 (reprint Marseille, 1975).
- L. Musset *Les invasions : le second assaut contre l'Europe chrétienne (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1965.
- R. Poupardin *Le royaume de Provence sous les Carolingiens (855-933)*, Paris, 1901 (reprint, Genève-Marseille, 1974).
- R. Poupardin *Le royaume de Bourgogne (888-1038)*, Paris, 1907 (reprint, Genève, 1974).



Carolingiens et Bosonides (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)



Nota : les numéros 1), 2),... indiquent l'ordre d'accession à l'empire.



## NOTES DE LECTURE

«*Montélimar, première République, premier Empire, 1792-1815*» par Michel Seyve et Claude Seyve  
Editions «Notre Temps» Valence, 272 pages, 140 F

Suite attendue d'un premier ouvrage, «*Montélimar et la Révolution, 1788-1792*», paru fin 1987, celui d'aujourd'hui est paradoxalement plus «court» bien que couvrant une période cinq fois plus longue. Ceci n'est pas une critique car quelle richesse dans ces deux cent cinquante pages !...

A partir de faits concrets, menus parfois mais toujours significatifs, patiemment collectés aux sources les plus sûres, mis en perspective rigoureuse grâce à une connaissance scrupuleusement approfondie du contexte national, des hommes et des lieux, nous revivons vingt-trois ans de la vie montilienne. Nous sommes immergés dans la vie locale, au contact des notables Boisset, Serret, Salamon, Laurens, en relation conflictuelle avec Chauzon, Job Aymé, Arnaud de Lestang, nous croisons, cheminant en sens inverse, les curés Courtois, Blachère, l'abbé Hurie... Avec ces «grands» personnages et quelques autres plus «ordinaires» aperçus au café Sève, autour de l'enclume de Manent le maréchal ou par l'entrebâillement de la porte du tribunal de police, nous partageons les moments de fête consensuelle comme les difficultés liées à la «militarisation» de la vie publique qui motive parfois l'exaspération de la population défavorisée.

Dans ce tableau animé, les événements nationaux, que nous connaissons certes dans leur sécheresse chronologique, trouvent l'épaisseur du vécu quotidien, un vécu qui contraste, dans ce couloir de brassage que constitue la vallée du Rhône, avec les images d'Epinal transmises par une historiographie dépassée. Et force est de reconnaître avec les auteurs que, face aux espoirs de la révolution rêvée qui aurait transformé en «citoyens» égaux tous les «sujets» d'ancien régime, la révolution réelle eut pour résultat premier de recomposer la classe dirigeante et de préparer le terrain de la révolution industrielle.

Conclusion pessimiste à tempérer cependant : le virus démocratique a bien atteint le corps social montilien. En témoignent des contestations individuelles comme l'engagement majoritaire anti-fédéraliste. Sur ce terrain aussi, au cours de ces vingt-trois années, l'avenir se prépare.

Pierre ANDRIEU

### Livres, revues et périodiques reçus par l'Association

1) *Vercors, terre monastique et canoniale (cahier de Léoncel n° 11)*

160 pages d'études intéressantes où Monsieur Wullschleger joue un rôle essentiel.

2) *Revue de géographie alpine n°s 1 et 2, tome 83*

Des études sur les climats, paléo-climats et végétation (avec une présentation de la croissance comparée du pin à crochets et de l'épicéa en Vercors).

- Une image identitaire d'un espace alpin (Valais).
- Aménagement et gestion des cours d'eau dans leurs lits majeurs boisés (dont l'Ardèche).
- Enfin le n° 2 tout entier est consacré à la présentation de la convention sur la protection des Alpes.

3) *Arborescence, revue bimensuelle éditée par l'ONF, n°s 56 et 57*

Des articles intéressants, par exemple le dénombrement des cervidés en forêt, un dossier sur un système d'information géographique ou la présentation de l'île de la Réunion et de la cédraie de Barouk (Liban).

4) *Mémoire d'Ardèche, temps présent n°s 46 et 47*

Violences en Vivarais : un ensemble d'articles toujours aussi riches.

5) *De la Cévenne au Léman, bulletins 8 et 9*

C'est le bulletin d'information et de réflexion publié par la section académique de Grenoble de l'association des professeurs d'histoire et géographie (dans le n° 8, une page est consacrée à un communiqué présentant notre association).

6) *Vessex par monts et par vaux (Mémoire d'Ardèche, temps présent)*

Petit guide de 28 pages intéressant et bien illustré.

7) *Le domaine départemental d'Ambel*

Collection *Guide de la nature dans la Drôme*, édité par le Conseil général.

8) *Revue drômoise n° 476, tome 89, juin 1995*

L'archéologie et l'histoire de la région sont toujours à l'honneur, des chapiteaux de Saint-Jean à Valence à l'église de La Garde-Adhémar, en passant par Montélimar, avec surtout l'essentiel d'un mémoire de maîtrise récent sur les cisterciens en Dauphiné traitant de l'abbaye de Léoncel dont la publication se poursuivra sur le numéro suivant. Un compte rendu de la sortie du 1<sup>er</sup> avril (Tournon, Saint-Jean-de-Muzols, Vion, Larnage) complète ce bulletin avec l'évocation de la riche personnalité de Pierre de Saint-Prix, récemment disparu, par Pierre Vallier.

9) *Le Solaure, août 1995*

Ce bulletin continue courageusement sa publication et évoque, en dehors de la présentation de l'office de tourisme, la culture intensive de la pêche à Saillans autrefois et la pêche encore mais cette fois dans les eaux claires ou troubles de la Drôme et du Roubion. Quant aux amateurs de randonnée pédestre, on ne peut que leur conseiller de gravir la Servelle de Brette, cette «belle montagne», comme son nom devrait vous l'indiquer, point culminant du Diois (1613 m).

10) *Compte rendu du 12<sup>e</sup> colloque de Léoncel (5-6 août 1995)*

Monsieur Wullschleger vient de nous adresser ce compte rendu qui, avant la réception future d'un douzième cahier de Léoncel, nous laisse entrevoir la richesse des nombreuses interventions qui ont marqué ce colloque. La connaissance détaillée des différents domaines éparpillés de l'abbaye se poursuit et s'amplifie et la marche traditionnelle fut certainement une réussite de plus car la découverte du plateau d'Ambel ne peut qu'être un émerveillement enrichi par l'histoire de ce domaine pastoral devenu un «haut lieu» de la Résistance.

11) *Terre d'Eygues n°s 14 et 15*

Ces deux derniers numéros sont fort intéressants, tout particulièrement le n° 15 (1995) qui, sous une nouvelle présentation, relate l'histoire du pont romain, justement à l'honneur puisqu'un timbre de la série touristique lui a été consacré. Différents articles intéresseront aussi le lecteur : «Sources et fontaines de Nyons», «A la rencontre de Condorcet», «Chronique familiale (les Vigne)», comptes rendus de sorties dans la région pour le n° 14, ainsi que «Terrasses de cultures», «Histoire de la cartographie», «Biographie de Clair Tisseur», curieux et attachant personnage, architecte, penseur et écrivain de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mort à Nyons en 1895 dans son «asyle du sage» pour le n° 15.

12) *Société géologique de l'Ardèche n°s 166 et 167 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 1995)*

Nous pouvons saluer le renouveau de ce bulletin qui nous permet de lire encore d'intéressants articles :

- de Madame Thomas (notre collaboratrice) : «La géologie du pays de Quint» que nous avons visité en 1993.
- de Monsieur Naud : «Des matériaux de construction de la ville de Privas».
- de Madame Montella : «Fossiles et fossilisation».
- de Monsieur De Brion : «Des basaltes».
- de Messieurs Dugrenot et Vincent : comptes rendus de sortie.

13) *Ardèche archéologique* n° 12-1995

Cette revue est publiée par la Fédération ardéchoise de la recherche préhistorique et archéologique qui regroupe 16 associations.

La majeure partie de ce numéro est consacrée à la préhistoire et à la protohistoire (9 articles, 48 pages). Il débute par des extraits du texte publié par le ministère de la Culture après la découverte de la grotte Chauvet dont il donne une première description très synthétique de «l'ornementation» gravée ou peinte. A la suite on trouve deux articles sur l'art pariétal, les comptes rendus des découvertes faites sur plusieurs sites ardéchois : la Rouvière et la grotte des Huguenots à Vallon-Pont-d'Arc, l'aven-grotte du Baptême et, dans le domaine de la protohistoire, la sépulture sous tumulus de Vogüé et l'éperon barré de Scautres.

Le monde gallo-romain est présent dans un article aussi intéressant qu'inattendu : il relate la fabrication d'un milliaire ; il s'agissait de reproduire à l'identique la borne III trouvée au XIX<sup>e</sup> siècle près de la route reliant Alba au Teil et actuellement mise à l'abri à Alba. L'emplacement d'origine du milliaire n'ayant pu être situé avec précision, la copie a été installée en 1994 sur une aire de repos de la RN 102, vers le sommet de la montée des Combes.

Enfin l'archéologie médiévale s'est intéressée à un château du Haut-Vivarais : celui de Revirand.

Après le recensement des pressoirs rupestres et des plioirs lithiques, ce numéro se termine par un bilan scientifique du département et par des informations sur l'activité des associations.

Bien illustrée, notamment par d'excellents dessins, et d'une présentation très soignée, cette revue mérite d'être connue : s'adresser à M<sup>me</sup> Yolaine Kounitzky, trésorière, 8 bis rue Victor Pagès à Pierrelatte (26700).

14) *Le Courrier des Epines drômoises* n° 68, septembre-octobre 1995

L'A.U.E.D. reçoit cette revue à titre d'échange avec *Etudes drômoises*. Elle est éditée par la F.R.A.P.N.A. (fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), section de la Drôme.

L'essentiel de ce numéro est consacré à la défense de la faune drômoise (sujet d'actualité en septembre...). Cette action revêt deux aspects :

1°) développer dans le public la connaissance des espèces avec l'idée sous-jacente que de l'information peuvent naître l'intérêt, la curiosité scientifique et la sympathie. C'est dans cet esprit qu'est rédigé le «dossier» de ce numéro consacré au grives : ces dix pages sont riches de données scientifiques sur les quatre espèces abondantes dans notre département : la litorne, la draine, la musicienne et la mauvis. Relèvent également de cette catégorie d'informations l'article sur le comportement des animaux sauvages en réaction à celui des hommes et la réglementation concernant le piégeage des animaux nuisibles.

2°) Dénoncer les abus de la chasse et relater les épisodes de la lutte menée par la FRAPNA pour les réduire, la défense du chamois étant, dans ce numéro, donnée en exemple.

Plus largement, la protection de la nature s'étend à la surveillance de la radioactivité atmosphérique et de sa fixation dans les végétaux : une étude de la C.R.I.I.-Rad évalue la contamination de diverses espèces de champignons comestibles. Enfin, deux articles invitent à l'évasion et à la communion avec la nature : randonnée sur la montagne d'Angèle, suivie d'une documentation sur la faune de l'Argentine.

Prix de ce numéro de 42 pages avec de très nombreuses illustrations : 20 F. On le trouve au siège de la FRAPNA-Drôme, 6 rue Marguerite, 26000 Valence.

Emile BOISSIER

# COMMUNIQUÉ

UNIVERSITÉ INTER-AGES DRÔME-ARDÈCHE MAURICE-CORNET  
(10, rue Sainte-Thérèse, 26000 Valence)

*Programme des conférences de l'année 1995-1996*

Toutes les conférences ont lieu le *lundi à 17 heures précises* (durée : environ 1 h 30), soit à l'AGORA (222, avenue Georges-Clemenceau, 07500 Guilhaud-Granges), soit à la FACULTÉ DE DROIT (12, rue Gallet, 26000 Valence). Elles sont réservées aux seuls *membres de l'association*, à jour de leur adhésion annuelle. L'inscription, nominative, est ouverte à *tous*. D'un montant de 200 francs (payable par *chèque*), elle se prend sur le lieu même des conférences de 16 h à 17 h les *deux* premiers lundis d'octobre et de 16 h 30 à 17 h tous les autres lundis avec conférence. Elle donne droit à la gratuité de chaque séance (sur présentation de la carte de membre) et au fascicule de résumés (détaillés) de toutes les conférences de l'année écoulée, remis à chacun lors de l'assemblée générale annuelle (fixée au 17 juin 1996) contre restitution de la carte d'adhérent.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphone soit au 75 44 18 60, soit au 75 81 54 69.

\*  
\* \*

- **2 octobre 1995 (Agora)** : M<sup>me</sup> Isabelle Sayn (C.N.R.S. Lyon) : «*Etat du droit de la famille en 1995 ; présentation de l'évolution législative depuis 1990*».
- **9 octobre 1995 (Faculté)** : M<sup>me</sup> Françoise Genevray (Université Lyon 3) : «*Dostoïevski et George Sand*».
- **6 novembre 1995 (Faculté)** : M. René Verdier (Université Grenoble 2) : «*Gentilshommes du Dauphiné méridional à la fin du Moyen Age*».
- **13 novembre 1995 (Agora)** : M. Louis Durand (Université Lyon 1) : «*Des tailleurs de pierre aux urologues*».
- **20 novembre 1995 (Agora)** : M. Edouard Lejeune (Université Lyon 1) : «*La saga lyonnaise des Gadagne*».
- **27 novembre 1995 (Agora)** : M. Bruno Benoît (Université Lyon 2) : «*L'originalité du parcours révolutionnaire lyonnais*».
- **4 décembre 1995 (Agora)** : M. Jacques Rougier (Université Lyon 1) : «*De l'œil, des dieux et des hommes*».
- **11 décembre 1995 (Agora)** : M<sup>me</sup> Danièle Alexandre-Bidon (E.P.H.E.S.S. Paris) : «*L'enfance au Moyen Age : vieille controverse, nouveaux regards sur la place de l'enfant dans la société médiévale*».
- **18 décembre 1995 (Agora)** : M. Daniel Paquette (Université Lyon 2) : «*Relations historiques entre les couleurs et les sons. Présentation du piano oculaire de Daniel Paquette*».
- **8 janvier 1996 (Agora)** : M. Didier Nourrisson (Université Saint-Etienne) : «*Le buveur du XIX<sup>e</sup> siècle : une image brouillée*».

- **15 janvier 1996 (Agora)** : M. Michel Boyer (Université Lyon 2) : «*Réflexions sur le négationisme et le génocide nazi*».
- **22 janvier 1996 (Agora)** : M. Guy Monnet (Observatoire de Lyon) : «*La recherche de vie extra-terrestre : un défi pour les astrophysiciens*».
- **29 janvier 1996 (Agora)** : M. Hervé Gumuchian (Université Grenoble 1) : «*La notion de développement territorial en montagne : entre mythe et réalité*».
- **5 février 1996 (Faculté)** : M. Robert Fossier (Université Paris 1-Sorbonne) : «*Noblesse et chevalerie au Moyen Age*».
- **12 février 1996 (Agora)** : M. Michel Simonin (Université Tours) : «*Des mots contre des maux : Montaigne et l'écriture tardive*».
- **19 février 1996 (Agora)** : M. Christian Gaillard (Université Lyon 1) : «*Aldabra, l'île à remonter le temps*».
- **11 mars 1996 (Agora)** : M. Sylvain Cornic (Université Lyon 3) : «*La dramaturgie des premiers opéras en France : les «tragédies en musique» de Philippe Quinault ou la conquête d'un compromis entre littérature et musique*».
- **18 mars 1996 (Agora)** : M. Alain Morel (Université Grenoble 1) : «*Au sud du Sahara, le massif de l'Aïr et ses habitants*».
- **25 mars 1996 (Agora)** : M. Jean Poulard (Université Lyon 1) : «*Les papillons*».
- **1<sup>er</sup> avril 1996 (Faculté)** : M. Christophe Picard (Université Saint-Etienne) : «*Relations entre chrétiens et musulmans dans la péninsule ibérique du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*».
- **29 avril 1996 (Agora)** : M. Jean-Jacques Viala (Université Lyon 1) : «*Les cellules sanguines normales et pathologiques*».
- **6 mai 1996 (Agora)** : M. Jacques Rebecq (Université de Savoie) : «*Données de base pour comprendre l'hérédité et la génétique*».
- **13 mai 1996 (Agora)** : M. Olivier Robin (Université Lyon 1) : «*La douleur et son évaluation chez l'homme*».
- **10 juin 1996 (Agora)** : M. Jean-Claude Amalric (Université Montpellier 3) : «*Un dramaturge voyageur : Bernard Shaw en France*».

\*  
\* \*

- **17 juin 1996 (Agora)** : Assemblée générale annuelle ordinaire

*Ordre du jour :*

- 1) Rapports moral, financier et d'activités.
- 2) Renouvellement du tiers du conseil d'administration (6 membres sur 16).
- 3) Projets pour l'année 1996-1997.
- 4) Questions diverses (toute intervention envisagée sera soumise par écrit au conseil d'administration *au plus tard le 10 juin 1996*)

**Nota bene :** Le programme remis en mains propres à chaque adhérent lors de son inscription tient lieu de convocation à cette assemblée.

# ETUDES DROMOISES

Revue trimestrielle éditée par l'Association Universitaire d'Etudes Drômoises

## NUMÉROS DE LA REVUE DISPONIBLES AU 01/10/1995

Pour obtenir les numéros de la Revue actuellement disponibles, il suffit de les demander, par lettre, à M. CHAFFAL (41, rue Chorier, 26000 Valence) qui, sauf épuisement des stocks, les enverra sous pli clos et **facture jointe** (prix des numéros + **frais d'envoi**). Prière de régler à réception en rappelant le numéro de facture par **virement postal (CCP Lyon 5744 20 T)** ou par **chèque bancaire** adressé à M. CHAFFAL, trésorier AUED, 41, rue Chorier, 26000 Valence, le chèque étant libellé à l'ordre de **A.U.E.D. Valence**.

1980	4	La basse Drôme	10 F
1981	1	La basse Drôme - Pays humides - Saou	10 F
	2	Le pays de Bourdeaux (I)	12 F
	3/4	Le pays de Bourdeaux (II)	20 F
1982	1	Saint-Uze - Dieulefit - Le Rhône en 1981	14 F
	2	Romans et son pays (I)	12 F
	3/4	Romans et son pays (II)	20 F
1983	1/2	Plaines agricoles	20 F
	3	L'enclave de Valréas (I)	20 F
	4	L'enclave de Valréas (II)	22 F
1984	1	Recherches archéologiques - L'art roman diois	20 F
	2	Le Coiron - Villeneuve-de-Berg (I)	22 F
	3/4	Villeneuve-de-Berg (II) - Jastres	30 F
1985	1	Antoine Court (protestant) - La Drôme à la veille de 1789	25 F
	2	De Dieulefit à Nyons - L'Eygues	30 F
	3/4	Histoire de Nyons et son canton - Le Pègue	35 F
1986	1/2	Le Nyonsais (suite) - Les arbres remarquables dans la Drôme	35 F
	3	De Châtillon-en-Diois à Lus-la-Croix-Haute (I)	35 F
	4	De Châtillon à Lus-la-Croix-Haute (II) - Arbres remarquables	35 F
1987	1/2	Canton de Châtillon-en-Diois (III) - Arbres remarquables	45 F
	3	Le bassin de l'Oule (I) - Arbres remarquables	35 F
	4	Le bassin de l'Oule (II) - Arbres remarquables	45 F
1988	1	Le bassin de l'Oule (III) - Arbres remarquables	35 F
	2/3	La région de Saint-Donat (I) - Arbres remarquables	45 F
	4	La région de Saint-Donat (II)	30 F
1989	1	Bourgs castraux - Intempéries - Arbres remarquables	50 F
	2/3	Piedmont occidental du Vercors (I) - Donjons romans	60 F
	4	Piedmont du Vercors (II) - M. Crouzon, institutrice (1881-1925)	55 F
1990	1	Prieuré de Saint-André de Rosans - Monuments aux morts	50 F
	2	Les Hautes Baronnies (I)	50 F
	3/4	Les Hautes Baronnies (II) - Arbres remarquables	65 F
1991	1/2	Les Hautes Baronnies (III) - Jardin public de Montélimar	60 F
	3	Le Tricastin (I) ; Châteauneuf, Donzère	50 F
	4	Le Tricastin (II) ; Saint-Paul-Trois-Châteaux - Arbres remarquables	50 F
1992	1	Le Tricastin (III)	45 F
	2/3	Le Tricastin (fin) ; Dieulefit et sa région (I)	60 F
	4	Dieulefit et sa région (II) - Activité économique et vie religieuse	55 F
1993	1	Dieulefit et sa région (III) - Géologie de la Drôme - Climatologie	55 F
	2/3	Région de Vercheny et Pays de Quint (I)	60 F
	4	Région de Vercheny et Pays de Quint (II)	60 F
1994	1/2	Vercheny et Pays de Quint (III) - Climatologie - Arbres remarquables	65 F
	3	La plaine de Montélimar (I) - Confins des Voconces - Arbres remarquables	55 F
	4	La plaine de Montélimar (II) - Arbres remarquables (Valence) - Les platanes	60 F
1995	1/2	Les eaux souterraines de Valence - Emile Augier - Arbres remarquables	65 F
	3	La Galaure (I) - Emile Loubet - Arbres remarquables	55 F
<b>Numéros spéciaux</b>		L'architecture religieuse dans la Drôme	80 F
		La montagne de Crussol	10 F
		L'enseignement et la Révolution dans la Drôme	40 F
		Tables analytiques du trentenaire (1960-1990)	50 F



Les informations scientifiques publiées par les auteurs n'engagent pas la responsabilité de l'association éditrice.